



DOSSIER A5

Ste-Victoire: taxes les moins élevées des Bois-Francs

LAC MEECH A4

Crainte chez les anglophones du comté de Gérin

DÉSENCRAGE D8

Côté soumettra un mémoire la semaine prochaine



Le ministre délégué aux Forêts, Albert Côté.

SPORTS D2

Le football professionnel est de retour à Montréal



Le maire de la métropole, Jean Doré, était tout sourire hier lorsque Tex Shramm, président de la WIAF, a annoncé la venue d'une des 12 équipes du circuit mondial au Québec en 1991.

C.S. MORILAC A7

St-Claude entend se battre pour garder son école primaire

INDUSTRIE B8

Plus de 50 millions investis en 89 dans le Haut-St-François

MÉTÉO A2

(117^e jour de l'année)

Beau: 23 à 10 C
Lever du soleil: 5h43
Coucher du soleil: 19h48
Demain: nuages et soleil

Fumeurs et buveurs paieront la note

□ Québec va chercher 236 millions \$ dans leurs poches

Michel VAN DE WALLE Québec (PC)

Encore une fois, les fumeurs et buveurs font les frais du nouveau budget du gouvernement du Québec, un budget qui est surtout remarquable pour sa foison de petites mesures dans à peu près tous les domaines, qui se solde par un déficit plus élevé que l'an dernier et qui n'impose pas, pour le moment, une TPS québécoise.

Si les contribuables sont épargnés par les hausses d'impôt sur le revenu, le ministre des Finances, Gérard-D. Levesque, va néanmoins chercher cette année 236 millions \$ par une hausse de taxe sur le tabac et l'alcool. «Si le relèvement des taxes sur ces produits devait diminuer une partie des abus en ce domaine, la santé des Québécois ne s'en porterait d'ailleurs que mieux», a affirmé M. Levesque dans son discours hier soir.

Concrètement, depuis minuit, le prix d'une caisse de 12 petites bouteilles de bière est augmenté de 0,67 \$ alors que celui d'une bouteille de vin est haussé de 0,25 \$. Quant aux fumeurs, leur paquet de 25 cigarettes est augmenté de 0,25 \$ immédiatement tandis que 0,15 \$ additionnels seront prélevés à compter du 1^{er} janvier prochain.

Contexte contraignant

M. Levesque explique qu'il procède à cette ponction additionnelle de taxes afin de combler une partie du manque à gagner découlant des coupures dans les transferts fédéraux ainsi que pour compenser l'abaissement des revenus fiscaux découlant du ralentissement prévu de l'économie. De plus, elle contribuera à financer les mesures dans divers secteurs destinées à stimuler les investissements et la création d'emploi.

«C'est l'un des contextes financiers les plus contraignants que j'aie eu à affronter depuis mon arrivée en poste», a dit M. Levesque.

Au chapitre des augmentations de taxes, M. Levesque n'épargne pas non plus les entreprises qui verront trois taxes augmenter, ce qui signifie une hausse de leur fardeau fiscal de 86 millions \$.

Déficit en hausse

Ces hausses n'empêcheront toutefois pas le déficit budgétaire québécois d'augmenter de 150 millions \$ sur l'année dernière. M. Levesque prévoit qu'il atteindra en 1990-91 la somme de 1,75 milliard \$ contre 1,6 milliard \$ lors du dernier exercice. Le déficit prévu est de 275 millions \$ supérieur à celui que le ministre estimait pour 1990-91 lors de son discours de l'année dernière. Au total, les dépenses prévues cette année sont de 35,4 milliards \$ alors que les revenus devraient être de 33,6 milliards \$.

Si M. Levesque augmente certaines taxes, il indexe en contrepartie de 4,8 pour cent la plupart des crédits de base servant au calcul de l'impôt sur le revenu des contribuables. Il fait de même pour les allocations familiales et les frais de garde d'enfants déductibles.

L'indexation ne prend toutefois effet qu'en 1991 et, faut-il le rappeler, les crédits de base n'avaient pas été indexés depuis plusieurs années. Ces mesures réduiront de 312 millions \$ les revenus du gouvernement l'an prochain.

Parmi les autres mesures touchant les familles, le ministre a annoncé une augmentation de l'allocation à la naissance d'un troisième enfant, qui sera portée de 4500 \$ à 6000 \$ et étalée dorénavant sur quatre ans au lieu de trois.

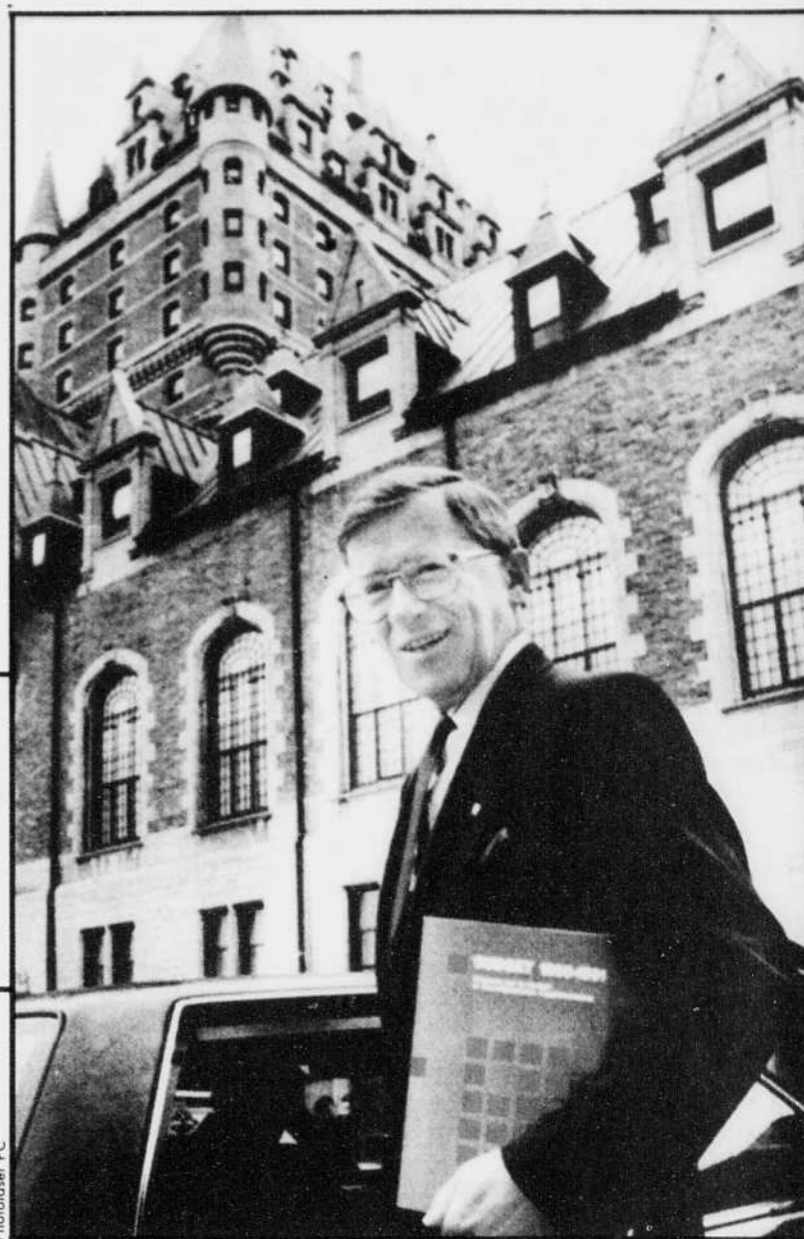
Par ailleurs, même si M. Levesque se plaint de la politique de taux d'intérêts élevés de la Banque du Canada, le budget ne comporte aucune mesure pour alléger le fardeau des propriétaires de maison aux prises avec le renouvellement d'une hypothèque. Le

Autres détails et réactions sur le budget

— B1 et B3

seul élément à ce chapitre est une augmentation de 100 000 \$ à 110 000 \$ du prix des maisons permettant aux familles d'avoir droit au programme d'accès à la propriété.

Quant au projet déjà évoqué voulant que Québec imite Ottawa et impose sa propre taxe sur les produits et services, M. Levesque s'est fait discret sur ses intentions.



Tenant une copie du budget qu'il s'en va présenter, le ministre des Finances, Gérard-D. Levesque, s'approprie à monter dans une limousine.

Alerte générale en Colombie après le meurtre de Pizarro

□ Le candidat à la présidence a été abattu de 13 balles

Bogota (AFP)

L'assassinat hier à bord d'un avion colombien de Carlos Pizarro, ancien leader guérillero et candidat à la présidence de la Colombie, a provoqué une alerte générale dans les milieux politiques de Bogota.

Mortellement blessé à bord d'un avion de la compagnie nationale Avianca peu après le décollage de Bogota, Pizarro est mort à la clinique Santa Rosa de la capitale, où il avait été transporté. Pizarro se rendait à Barranquilla, grand port de la côte des Caraïbes où il devait tenir plusieurs réunions électorales.

Son assassin, un homme brun et moustachu qui paraissait drogué, a vidé sur lui le chargeur d'un pistolet-mitrailleur Ingram à moins d'un mètre

de distance, ont déclaré des passagers. Atteint de 13 balles, dont trois dans la tête, Carlos Pizarro s'est effondré dans une mare de sang, tandis que les gardes du corps du candidat abattaient son assaillant, identifié ensuite par la police comme Alvaro Rodriguez.

Les policiers se demandent comment le tueur a pu introduire son arme à bord de l'appareil en dépit des contrôles de sécurité à l'aéroport.

Écoles fermées

Comme première mesure de précaution, pour prévenir tout désordre public, le gouvernement a décidé de fermer jusqu'à mercredi prochain les établissements scolaires et les universités. Les états-majors des partis politiques se sont réunis séparément pour examiner la situation et demander éventuellement le report de l'élection présidentielle, qui doit avoir lieu le 27 mai prochain.

Avant d'être candidat à la présidence, Carlos Pizarro avait dirigé pendant des années le mouvement de guérilla M-19, qui a réintégré la vie civile au début du mois de mars dernier.

D'après une radio de Bogota, Radio Caracol, les Extradables (organisation armée de trafiquants de cocaïne susceptibles d'être remis à la justice américaine) auraient revendiqué par téléphone l'assassinat de Carlos Pizarro.

Selon un appel reçu par la radio moins d'une heure après l'attentat, le candidat du M-19 aurait été assassiné sur ordre des Extradables après avoir été choisi par tirage au sort entre les quatre principaux candidats à la présidence.

Un tiers de cent le pied carré...

□ Une offre d'achat qui choque les riverains de la rivière aux Cerises

Gilles DALLAIRE Canton de Magog

«Offrir un tiers de cent le pied carré pour des terrains qui valent énormément plus, c'est rire des gens. Je me suis sentie ridiculisée et humiliée quand on m'a offert ça et je ne suis pas la seule.»

Est-il besoin de dire que Monique Couture a carrément refusé de céder pour 260,64 \$ un terrain couvrant 6516 mètres carrés, soit à peu près un acre et demi, qu'elle possède en bordure de la rivière aux Cerises et que le Canton de Magog et Magog veulent acquérir en même temps que 16 autres terrains dans le but de faire du marécage formé par ce cours d'eau une zone propice à la promenade et à l'observation des oiseaux?

Quatre dollars...

«260,64 \$, je gagne ça dans une semaine. Si j'avais accepté l'offre, j'aurais perdu un terrain que j'aime en plus de la possibilité de me rendre à la rivière quand j'en ai envie. Je ne dis pas que je n'aurais pas réfléchi si on avait déplacé vers la droite, mais on ne l'a pas fait. D'ailleurs, je connais des gens qui, il y a 20 ans, ont payé 400 \$ pour des terrains semblables au mien et qui ne les laisseraient pas partir pour moins de 4 \$ le pied carré», ajoute-t-elle.

Elle avoue qu'elle doute aussi que la vocation qui sera donnée au marécage soit réellement celle dont le Canton de Magog et Magog rêvent pour lui.

«On dit qu'on va en faire une zone de conservation. Cependant, on laisse aussi entendre qu'on va y aménager des sentiers pour les piétons, un pont, une piste cyclable et un ob-

servatoire. Ça va amener du va-et-vient, par conséquent de la pollution», souligne-t-elle.



Walter Bertacchi, technicien en faune au MLCP, jette plusieurs truites dans la rivière Magog.

Pour la nouvelle saison de pêche

Trois mille truites arc-en-ciel ont été ensemencées hier dans la rivière Magog, à Sherbrooke, pour le bénéfice des amateurs de pêche, qui peuvent s'adonner à leur sport préféré à compter d'aujourd'hui.

Le Comité de pêche de Sherbrooke, ainsi que le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche (MLCP) et la Corporation de gestion CHARMES, sont à l'origine de cette opération.

Deux autres ensemencements de 3000 truites chacun auront lieu le 18 mai et 5 juin prochain.

L'an dernier, 11 000 truites de plus de 15 centimètres ont été ensemencées dans la rivière Magog par le MLCP. Un total de 2300 prises furent enregistrées et de ce nombre, une vingtaine avaient une taille de cinq à sept centimètres, ce qui permet de croire que des truites se sont reproduites dans la rivière Magog.

Comme à chaque année, des concours de pêche sont organisés. Pour participer, les pêcheurs devront avoir enregistré leurs prises à différents points de contrôle.

La terre tremble en Chine: au moins 109 morts

Beijing (AFP)

Une forte secousse tellurique a fait au moins 109 morts et 120 blessés hier en fin d'après-midi sur le haut plateau du Qinghai, dans le centre-ouest de la Chine, dans une zone essentiellement peuplée de pasteurs tibétains, selon les premières informations officielles recueillies aujourd'hui (heure locale).

Un porte-parole du bureau national de sismologie (BNS) de Beijing (Pékin) a indiqué à l'AFP que plusieurs milliers d'habitations avaient été détruites, lors de la secousse d'une intensité de 6,9 sur l'échelle ouverte de Richter, enregistrée hier à 17 h 37 locales.

D'après lui, la plupart des personnes hospitalisées hier soir n'étaient que légèrement blessées.

Le bilan pourrait cependant se révéler plus lourd.

Les deux localités les plus touchées sont une ferme d'État, à Tangemou et la localité de Heka, selon un responsable du quotidien du Qinghai, contacté au téléphone depuis Beijing.

Toutes les maisons de Tangemou se sont effondrées, a-t-il précisé.

Le tremblement de terre a été ressenti à Xining, la capitale provinciale et ancien centre caravanier entre la Chine et le Tibet, situé à environ 150 km au nord-est de l'épicentre.

La région sinistrée se trouve sur la frange orientale du plus haut plateau au monde, qui s'élève progressivement vers la chaîne de l'Himalaya.

Avenir touristique du marécage compromis?

— À suivre en A4

Gibbons et la cocaïne: un indic avait prévenu la GRC

Sherbrooke

Un informateur codé avait communiqué trois fois avec la GRC pour l'avertir qu'une voiture contenant des stupéfiants devait entrer au Québec et ce avant l'arrestation le 31 mars de Michael Gibbons et de Linda Mackie qui sont soupçonnés de l'importation de quatre kilos de cocaïne à Rock Island.

C'est ce qu'a révélé hier le caporal Claude Nolin à l'enquête préliminaire des accusés devant le juge Michel Côté de la Cour du Québec.

La première communication remonte à la mi-mars et les deux autres au 30 mars.

L'informateur a décrit le véhicule en cause comme étant une Mazda blanche, donné son numéro alpha-numérique, soumis que les occupants pouvaient être un couple accompagné d'un enfant, situé à l'emplacement d'entrée sur l'autoroute 55 et suggéré le moment en soirée ou la nuit.

Quatre paquets

A 03 h 30, le douanier Michel Lalonde, dont le bureau avait reçu un avis de guet, a constaté l'arrivée d'une Mazda conduite par Gibbons et occupée par Mme Mackie.

Les policiers ont arrêté les accusés et trouvé à 05 h quatre paquets dissimulés entre les parois latérales du véhicule, derrière le siège du conducteur.

Un rapport d'analyse fait état que ces paquets contenaient de la cocaïne à un degré de pureté de 88 pour cent.

C'est ce qui ressort de cette procédure qui se poursuivra le 8 mai parce que le défendeur Michel Dussault entend soumettre une défense à l'étape de l'examen volontaire.

Les procureurs Paul Dunnigan et Claire Desgens ont fait entendre sept témoins à venir jusqu'ici.

Gibbons, âgé de 34 ans, de Sherbrooke, est écroué en attente d'une décision de la Cour supérieure sur sa demande d'élargis-

sement tandis que son épouse avait bénéficié d'un cautionnement.

Le gendarme Denis Boudreau a raconté que les paquets avaient été retirés avec précaution de la Mazda et transportés dans une chambre forte.

Les prévenus ont été traduits pendant la journée devant un juge de paix.

Le 2 avril, le caporal François Falardeau a ouvert les paquets, transvidés leur contenu et pris possession des emballages.

Empreinte

Il a relevé une empreinte digitale de l'index gauche d'une personne sur l'un des emballages.

M. Falardeau a soutenu que cette empreinte correspond hors de tout doute à celle de Gibbons à la suite d'une comparaison avec sa fiche dactyloscopique établie le 31 mars.

Me Dussault a tenté de faire ressortir de son contre-interrogatoire que ses clients avaient été mis en état d'arrestation avant la découverte des paquets dans la Mazda et ont été accusés avant l'ouverture des paquets le 2 avril.

Le caporal Gilles Murray a aussi relaté qu'il avait exécuté le 31 mars un mandat de perquisition au domicile de Gibbons.

Un gendarme a saisi à cet endroit des fleurs de marijuana, une balance cylindrique, un sac contenant des résidus de poudre blanche et une lame contaminée.

La police avait aussi trouvé sur place un gardien et un animal vivant.

Selon le douanier Lalonde, Gibbons avait l'air un peu nerveux et se promenait dans le garage du port d'entrée pendant qu'on vérifiait la Mazda.

Il a entrepris cette vérification après avoir appris que les occupants arrivaient d'un séjour de trois semaines dans l'État de Floride et ont acheté des marchandises pour 350 \$ US.

Les policiers ont ensuite arrivés au poste frontalier et ont poursuivi l'enquête avec les faits que l'on connaît maintenant.

Si vous achetez un cyclomoteur, assurez-vous que c'en est bien un

Pierre SAINT-JACQUES Sherbrooke

«Pour éviter les déceptions, un achat à problèmes, de grosses dépenses inutiles, des amendes élevées et des tas d'embêtements, le parent et l'adolescent désireux d'acquiescer un cyclomoteur doivent s'assurer qu'on ne leur refille pas un vélomoteur ou un motocy-clette...»

M. Bertrand Jolin, lieutenant de gendarmerie à la Police municipale de Sherbrooke, a fait cette mise en garde cette semaine à la suite d'une expérience malheureuse vécue par des parents et un jeune qui ont acquis une petite motocy-clette en accordant foi aux paroles du vendeur: «Je vous le garantis, vous n'aurez pas de problème avec la loi.»

Bien, ils en ont eu! Un cyclomoteur doit répondre à quatre caractéristiques et s'il en manque une seule, le véhicule ne peut plus être considéré comme un cyclomoteur.

Et le pire, c'est que la vente peut très bien se dérouler et même qu'il n'y ait aucune difficulté à immatriculer le véhicule en question puisque le commis se fiera aux informations qu'on lui donne.

Les problèmes commencent sur la route quand le patrouilleur est appelé à faire des vérifications.

Règles du jeu: pas les mêmes

Les règles du jeu ne sont pas les mêmes pour un cyclomoteur et pour une motocy-clette.

«Un cyclomoteur, décrit le lieutenant Jolin, est un véhicule de promenade à deux ou trois roues, dont la

masse nette n'excède pas 60 kg, muni d'un moteur d'une cylindrée d'au plus 50 cc, équipé d'une transmission automatique. S'il manque une seule de ces caractéristiques, le véhicule doit être considéré comme une motocy-clette. Notamment, le véhicule peut avoir une cylindrée de 49 cc mais avoir des vitesses et une transmission manuelle. Ce n'est plus un cyclomoteur.»

Sans vouloir donner un cours sur les classes de permis de conduire, le lieutenant Jolin rappelle que la classe 6A autorise la conduite de toute motocy-clette; la classe 6B, la conduite d'une motocy-clette dont la cylindrée est de 400 cc ou moins; la classe 6C, la conduite d'une motocy-clette dont la cylindrée est de 125 cc ou moins.

Permis de classe 6D

C'est un permis avec la classe 6D qui autorise la conduite d'un cyclomoteur.

Pour obtenir ce permis classe 6D, une personne doit attester qu'elle a effectué l'activité d'apprentissage autonome présentée sous forme d'un document et portant sur les points suivants: les opérations à effectuer avant la conduite, les contrôles de base, la communication, l'observation, l'usage de la chaussée, les distances à garder, le contrôle de la vitesse, la conduite aux intersections, les exercices d'apprentissage.

«Quand une personne croit être en loi et se retrouve avec autre chose qu'un cyclomoteur, ça se complique au niveau du permis, souligne le lieutenant Jolin. Pour obtenir un premier permis de conduire autorisant la conduite d'un véhicule automobile

autre qu'un cyclomoteur, une personne doit avoir suivi avec succès un cours de conduite approprié à la conduite du véhicule et approuvé par la Régie.»

14 ans

Pour obtenir un permis, une personne doit réussir les examens de compétence de la Régie, qui en établit les modalités et le contenu pour chacune des classes de permis. Cette personne doit être âgée d'au moins 14 ans dans le cas d'un permis autorisant exclusivement la conduite d'un cyclomoteur et d'au moins 16 ans dans les autres cas.

Un mineur qui demande un permis doit fournir à la Régie le consentement écrit du titulaire de l'autorité parentale ou, à défaut d'un tel titulaire, celui de la personne qui a la garde légale de ce mineur.

Au sujet de la plaque d'immatriculation d'un cyclomoteur ou d'une motocy-clette, elle porte le préfixe «M» ou aucun préfixe, c'est-à-dire seulement des chiffres.

Appuis-pieds et casque

Dans les nombreux articles du code de sécurité routière auxquels sont assujettis cyclistes, cyclomoteuristes et motocy-clistes, on en retient deux visant particulièrement les conducteurs de cyclomoteur: le passage d'un cyclomoteur doit être assis dans la direction du guidon et de façon que ses pieds reposent sur les appuis-pieds, lorsque le véhicule est en mouvement; tout personne prenant place sur un cyclomoteur doit porter un casque protecteur conforme aux normes établies par règlement.



À 14 ans, on peut obtenir un permis pour conduire un cyclomoteur.

Teknika étudie la conception d'un réseau vert de 16 km sur l'île de Montréal

Gilles FISETTE Sherbrooke

Le service d'urbanisme du Groupe Teknika, une firme multidisciplinaire de Sherbrooke, poursuit présentement une importante étude pour le compte de la Ville de Montréal.

Il s'agit de la conception d'un réseau vert de 16 kilomètres qui traversera l'île de Montréal, du sud au nord, et qui mariera piste cyclable, passage piétonnier et sites d'observation et d'interprétation.

Vice-président à l'Aménagement et foresterie et chargé de projet dans ce dossier, M. Mario Lebeau qualifie l'étude de majeure.

Il se justifie non par l'importance économique comme telle du contrat décroché par Teknika — les deux concepts du contrat, l'étude de faisabilité et le concept d'aménagement, nécessitent un déboursé d'environ 100 000 \$ et supposent peu de jours-personnes pour la division d'urbanisme — mais plutôt par les retombées d'un tel projet pour Teknika.

Autres réalisations

Déjà, explique M. Lebeau, le groupe s'est forgé une réputation dans cette spécialité. Il a acquis de l'expertise dans des projets tels que CHARMES, à Sherbrooke, le réseau vert, à Lennoxville, et dans divers projets récréo-touristiques à Magog, à Coaticook et ailleurs en Estrie et au Québec. Teknika est en train de réaliser un réseau vert de quelques kilomètres pour Port-Cartier.

«C'est pour cette raison que la Ville de Montréal s'est tournée vers nous... Ce projet nous donnera encore davantage de visibilité et d'expertise.

L'originalité du projet, enchaînant-il, «repose sur les problèmes rencontrés: le coût du terrain, l'accessibilité, la cohabitation des divers usagers et sur les solutions telles que l'emprunt d'espaces marginaux oubliés ou interdits d'accès, jusqu'à maintenant... Il importe donc, non seulement de miser sur leur rôle de trait d'union privilégié entre les pôles, mais aussi de saisir l'opportunité

d'une mise en valeur de friches industrielles et institutionnelles qui en ponctuent le tracé ou s'inscrivent à proximité.»

L'étude de faisabilité et les avant-projets de mise en valeur sont très avancés. Tout devrait être terminé avant l'arrivée de l'été.

QU'EN PENSEZ-VOUS?

Est-ce que le drapeau canadien devrait être installé à l'Assemblée nationale?



Gérald Fowler

Elsie Dunn

Thérèse Tremblay

Gérald Fowler, Kingsbury: «Bien sûr que oui. Nous sommes canadiens et ça devrait être une chose toute à fait normale de ramener le drapeau canadien au parlement de Québec.»

Elsie Dunn, Richmond: «Je voudrais bien qu'il soit ramené à l'Assemblée nationale. Nous sommes du Québec et faisons partie du Canada et j'aimerais qu'il soit installé au parlement.»

Thérèse Tremblay, Richmond: «Oui le drapeau devrait être ramené parce que nous sommes canadiens en même temps que nous sommes québécois. D'autres pays le font, pourquoi pas nous? Ce serait un geste de respect de ramener le drapeau canadien.»

Guy Savoie, Marieville: «Oui, le drapeau du Canada devrait être ramené à l'Assemblée nationale. Nous faisons encore partie de la Confédération canadienne et indépendamment de l'opinion politique des gens, à savoir que nous sommes pour ou contre l'indépendance, le drapeau canadien devrait être au parlement.»

Marie Bouchard, Richmond: «Oui le drapeau canadien devrait être de retour à l'Assemblée nationale. Nous faisons partie du Canada et ce drapeau représente le pays.»

André Bussière, Richmond: «Non, ce drapeau n'a pas d'affaire là. Ça fait plusieurs années qu'il n'est plus à l'Assemblée nationale et de toute façon on s'en va vers l'indépendance. Même les fédéralistes le disent et j'espère bien que nos députés et le nôtre voteront contre le retour du drapeau canadien. Il y a incompatibilité et je ne vois pas pourquoi on veut ramener des vieux symboles.»



Guy Savoie

Marie Bouchard

André Bussière

METEO

Montréal (PC)

Voici les prévisions météorologiques pour la province de Québec émises par Environnement Canada pour aujourd'hui avec un aperçu pour demain.

Situation générale: une arrivée d'air chaud venant du golfe du Mexique donne des températures de plus de 10 degrés au-dessus des moyennes saisonnières sur le sud du Québec. La nuit, le thermomètre descend de près de 10 degrés et entraîne la formation de brume et de brouillard généralisés.

Quant à l'est de la province, il reste plutôt nuageux et frais avec quelques averses, à cause d'un creux frontal qui ne bouge presque pas sur le Bas-Saint-Laurent.

Demain, samedi, la situation ne devrait guère changer.

Estrie, Trois-Rivières et Drummondville: brouillard se dissipant en matinée. Généralement ensoleillé par la suite. Risque d'un orage en fin de journée. Max.: près de 23. Min.: près de 12. Risque de précipitations: 20 p.c. Demain: ensoleillé avec passages nuageux.

Ottawa-Hull-Cornwall, Montréal: brouillard se dissipant en matinée. Généralement ensoleillé par la suite. Risque d'un orage en fin de journée. Max.: près de 26. Min.: près de 12. Risque de précipitations: 20 p.c. Demain: ensoleillé avec passages nuageux.

Charlevoix, Beauce, Québec: brouillard se dissipant en matinée. Généralement ensoleillé par la suite. Max.: 18 à 20. Min.: près de 10. Demain: ensoleillé avec passages nuageux.

Pontiac-Gatineau et Lièvre, Laurentides: brouillard se dissipant en matinée. Ensoleillé avec passages nuageux par la suite. Risque d'un orage en fin de journée. Max.: 23 à 25. Min.: près de 10. Risque de précipitations: 20 p.c. Demain: ensoleillé avec passages nuageux.

Abitibi: nébulosité partielle et possibilité d'averses ou d'orages. Max.: 20 à 23. Min.: près de 10. Risque de précipitations: 30 p.c. Demain: nébulosité partielle et possibilité d'averses.

Témiscamingue, Réservoirs Cabonga et Gouin: ensoleillé avec passages nuageux. Risque d'un orage en fin de journée. Max.: près de 23. Min.: près de 10. Risque de précipitations: 20 p.c. Demain: ensoleillé avec passages nuageux.

La Côte, Saguenay, Rivière-du-Loup: nébulosité partielle. Max.: près de 18. Min.: près de 8. Demain: nébulosité partielle.

La Tuque, Réserve des Laurentides: ensoleillé avec passages nuageux. Max.: près de 18. Min.: près de 8. Demain: ensoleillé avec passages nuageux.

Rimouski-Matapédia, Baie-Comeau: nuageux avec éclaircies et brumeux par endroits. Max.: près de 8. Min.: près de 4. Risque de précipitations: 20 p.c. Demain: nuageux avec averses dispersées.

Ste-Anne-des-Monts et Parc de la Gaspésie, Sept-Îles: nuageux avec quelques averses en matinée. Des éclaircies par la suite. Max.: 6 à 8. Min.: 2 à 4. Risque de précipitations: 50 p.c. Demain: plutôt nuageux avec averses dispersées.

Vers le soleil

| | | | |
|-----------------|-------|--------------|-------|
| Acapulco | 26-32 | Barbade | 28-31 |
| Bermudes | 20-21 | Brownsville | 24-31 |
| Daytona Beach | 18-27 | Guadalajara | 19-30 |
| Guadeloupe | 23-30 | Honolulu | 23-29 |
| Kingston | 27-32 | La Havane | 22-29 |
| Las Vegas | 14-27 | Los Angeles | 14-20 |
| Mazatlan | 20-31 | Medina | 21-30 |
| Mexico | 15-22 | Miami Beach | 23-27 |
| Myrtle Beach | 19-28 | Nassau | 23-26 |
| Orlando | 18-28 | Palm Springs | 18-35 |
| Reno | 9-23 | San Juan | 27-28 |
| Tampa | 20-30 | Trinidad | 25-32 |
| West Palm Beach | 23-27 | | |

INDEX

| | |
|---------------------------|------|
| Arts: | D-5 |
| Carrières et professions: | A-10 |
| Décès: | C-7 |
| Économie: | B-6 |
| Éditorial: | B-2 |
| Petites annonces: | C-1 |
| Secrets mal gardés: | B-5 |
| Sports: | D-1 |
| Vivre: | B-4 |

La Tribune

1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué.,
Tél.: 564-5450, J1K 2X8

Téléphones:
Petites annonces: 564-0999
Publicité: 564-5450
Rédaction: 564-5454
Abonnements: 564-5466

Journal quotidien publié à Sherbrooke
par Les Journaux Trans-Canada (1982) Inc.
(division La Tribune)

ADMINISTRATION
Jean-Guy Dubuc
Président et éditeur
Jean-Guy Farah
Vice-président
Finances et administration

RÉDACTION
Jean Vigneault
Rédacteur en chef
Roch Bilodeau
Chef éditorial-adjoint
Pierre-Yvon Bégin
Chef des nouvelles
Maurice Cloutier
Adjoint-chef nouvelles
Stéphane Lavallée
Chef de pupitre
Denis Messier
Directeur des pages sportives

PUBLICITÉ
J. Bertin St-Amand
Directeur marketing
Gilles Boisjoly
Directeur des ventes

PRODUCTION
Jean-Pierre Robitaille
Directeur de production
J. Jacques Delorme
Chef des opérations
Gérard Pâpin
Adjoint
Gaston Grenier
Adjoint
Benoît Côté
Chef pressier

COMPTABILITÉ
André Corriveau
Comptable
Julienne Poulin
Gérante du crédit

TIRAGE
Jean-Nil Laplante
Directeur au tirage
André Custeau
Adjoint au directeur

GÉRANTS DE DISTRICT
Pierre-Alain Dion
Jacques Foucher
Michèle Fournier
Michel Lavioie
Serge Nadeau
Claude Ouellet
Jean-Marc Pâpin
Gaston Charlin
Jean-Charles Poulin
Pierre Fournier

EXPÉDITION
Michel Dayon
Gérant
BATHISSE
André Jacques
Responsable

Courrier de deuxième classe.
Enregistrement No. 1539
Abonnement: Au Canada, territoire immédiat, sauf endroits desservis par camions et routes motorisées: 1 an \$130,00, 6 mois \$77,00, 3 mois \$40,00, 1 mois \$20,00. Hors de notre territoire immédiat: 1 an \$200,00, 6 mois \$125,00, 3 mois \$80,00, 1 mois \$30,00. États-Unis et autres pays: 1 an \$350,00, 6 mois \$200,00, 3 mois \$125,00, 1 mois \$50,00.

"La Tribune" est affiliée à la Presse canadienne, de l'Association des quotidiens de langue française, membre de l'Association des quotidiens du Canada, affiliée à l'AdB, Bureau of Circulation ABC et à l'Union internationale de la presse catholique. Sources d'informations: Presse canadienne, Presse associée, Reuters, Agence France-Presse. Le service de photos fac-similées de la Presse canadienne et les agences affiliées sont autorisées à reproduire les informations de La Tribune.

FAITS DIVERS

Opération Auto-Grappe

Waterville — Le Comité de surveillance de quartier de Waterville, en collaboration avec le Bureau d'assurances du Canada et la Sûreté du Québec de l'Estrie, tiendra une opération Auto-Grappe, demain et dimanche, les 28 et 29 avril, dans le but de prévenir le vol de véhicule.

On gravera dans les vitres des véhicules de modèle récent une partie du numéro de série, question de décourager voleurs et recelers.

L'opération aura lieu au garage des Autobus Pouliot, à Waterville, entre 9 h et 16 h, les deux jours.

Ce moyen de prévention a déjà fait ses preuves.

Fuite et ivressomètre

Sherbrooke — Quelques minutes après avoir heurté un balcon, rue King Ouest, un automobiliste a été intercepté par les patrouilleurs de nuit, au centre-ville de Sherbrooke.

Cette arrestation pour délit de fuite est survenue vers 3 h, hier, mais en plus, le conducteur était plein comme un oeuf. Il a laissé des échantillons d'haleine de 190 et de 200 milligrammes d'alcool par 100 millilitres de sang, deux fois et demie plus que la limite légale.

Après sa rencontre avec les détectives Guy Chouinard et André Bilodeau, il s'est vu remettre un billet d'infraction pour délit de fuite.

Cela fait une nuit passablement coûteuse qui va aller chercher dans les 600 ou 700 \$, sans parler des points de démerite et des dommages au balcon et au véhicule.

D'autres arrestations

Sherbrooke — La Police municipale de Sherbrooke a profité de la nuit de mercredi à hier pour faire une tournée de bars, au centre-ville.



RÉSULTATS

Tirage du 90-04-25



Vous pouvez miser jusqu'à 20 h le mercredi et le samedi

| | GAGNANTS | LOTS |
|------|----------|-----------------|
| 6/6 | 0 | 2 012 104,50 \$ |
| 5/6+ | 2 | 380 064,20 \$ |
| 5/6 | 147 | 3 954,20 \$ |
| 4/6 | 10 480 | 106,60 \$ |
| 3/6 | 229 426 | 10,00 \$ |

27-29-30-33-44-45

VENTES TOTALES: 15 034 674,00 \$

No complémentaire: 25

PROCHAIN GROS LOT (APPROXIMATIF): 4 200 000,00 \$

PROCHAIN TIRAGE: 90-04-28

Tirage du 90-04-25



Vous pouvez jouer jusqu'à 20 h les soirs de tirage

| | NUMÉROS | LOTS |
|--|---------|------------|
| | 198255 | 100 000 \$ |
| | 98255 | 1 000 \$ |
| | 8255 | 250 \$ |
| | 255 | 50 \$ |
| | 55 | 10 \$ |
| | 5 | 2 \$ |

T V A, le réseau des tirages de Loto-Québec

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

LA QUOTIDIENNE

4 2 4 — 8 5 7 9

«Notre but, c'est de ne pas créer de faux espoirs aux parents»

□ La CSCS répond aux accusations concernant l'intégration des enfants handicapés

François GOUGEON Sherbrooke

«Notre but, par cette lettre aux directeurs d'écoles, c'est simplement de ne pas créer de faux espoirs aux parents d'enfants handicapés. Il n'y a rien de mesquin là-dedans!»

Le président de la CSCS, Jacques Demers, s'est porté hier à la défense de la direction de cet organisme, tout en minimisant la portée du document signé de la main du directeur des services éducatifs et du directeur général intérimaire, Bruno Giard et Roland Quintal.

«Je comprends les parents de s'inquiéter de la situation, a réagi M. Demers. Mais il faut aussi comprendre qu'en dépit d'assurances déjà don-



Jacques Demers



Bruno Giard

nées par l'Office des personnes handicapées, les allocations permettant d'assurer l'intégration des enfants handicapés n'ont pas été versées. Déjà, les sommes dues représentent près de 90 000 \$. Nous n'allons aucunement à l'encontre de la Loi sur l'instruction publique: notre politique sur les critères d'admission, qui cadre parfaitement avec l'esprit de cette loi, est entièrement respectée. Déjà, il faut admettre que nous consentons, à nos propres frais, des efforts très louables. Toutefois, dans le contexte budgétaire actuel de notre commission scolaire, la prudence est de mise.»

Pour sa part, le directeur des services éducatifs, Bruno Giard, avoue se sentir «parfaitement à l'aise» avec la lettre qu'il a adressée aux directeurs d'écoles, qui leur demandait de ne pas accepter d'inscrire de nouveaux enfants handicapés dans les classes régulières. «Je n'hésiterais aucunement à refaire pareil demain matin parce que dans mon esprit, il n'y a aucune manoeuvre ou tactique dans cette lettre-là», a-t-il affirmé.

«Bien sûr, devait-il rajouter, les parents peuvent tirer dans toutes les directions. Mais la réalité, c'est que comme les allocations prévues pour les frais importants reliés à chaque cas d'intégration scolaire d'un enfant handicapé n'ont pas été versées, nous nous retrouvons présentement à supporter une charge de près de 200 000 \$. Avec les contraintes budgétaires actuelles, la CSCS ne peut évidemment pas s'embarquer dans des dépenses supplémentaires d'une telle progression. Ce que nous voulons simplement nous assurer à ce moment-ci c'est de ne pas prendre de nouveaux engagements. Du reste, nous respectons le cadre de référence que les commissaires ont adopté dernièrement et qui s'inscrit en toute légalité en conformité avec la Loi sur l'instruction publique. Même qu'un juge nous a donné raison là-dessus, face à une demande dont le parent a dû retirer l'inscription de son enfant.»

Changement de vocation au Goéland

«Faux de penser que c'est décidé»

— le commissaire Benoît Nadon

Sherbrooke (FG)

«J'ai eu l'impression d'avoir été une marionnette et je n'étais pas trop de bonne humeur... Mais on verra bien. C'est au conseil des commissaires qu'il appartient de prendre la décision et non aux cadres!»

Le commissaire Benoît Nadon, de la CSCS, était revenu de ses émotions, hier: il n'a pas digéré avoir appris, la veille, l'annonce de l'affectation vers d'autres écoles du directeur et de la secrétaire de l'école Le Goéland. Ce qui, à première vue du moins, laisse entendre que l'établissement réservé aux jeunes décrocheurs ne sera plus dans le réseau, l'an prochain, alors que les commissaires n'ont pas encore statué sur le sujet.



Roland Quintal

«Mais j'ai su, après information, que la direction de la Commission scolaire n'a pas le choix d'envoyer ces avis à ce moment-ci, a expliqué le représentant du secteur du Goéland. Comme il est sti-

plé que tout le dossier est sous réserve d'approbation par le conseil des commissaires, alors c'est faux de penser que les jeux sont déjà faits. Devant cela, j'ai donc décidé de me calmer. Il n'en demeure pas moins que j'entends plus que jamais défendre l'objectif essentiel dans ce dossier, soit celui de sauver l'orientation pédagogique pour les jeunes qui fréquentent un centre comme le Goéland et qui ne trouvent leur place ni dans le réseau régulier ni dans celui de l'éducation des adultes.»

Selon lui, il est arrivé dans le passé des cas où la vapeur dans des orientations prises par les cadres a été renversée par le conseil des commissaires. Il réfère notamment aux écoles Sylvestre et Ste-Bernadette.

Le président de la CSCS, Jacques Demers, s'exprime sensiblement de la même façon, donnant du même coup raison à la direction générale d'avoir agi ainsi. «Dans le cas contraire, si les avis n'avaient pas été envoyés et que l'hypothèse de la fermeture du Goéland soit approuvée par le conseil des commissaires, nous aurions blâmé M. Quintal. Il a fait preuve de prévoyance», a dit M. Demers, précisant qu'après le directeur et la secrétaire de l'école, ce sera au tour des enseignants de recevoir prochainement leur avis.

«Malgré ce que certains peuvent en penser, et bien que j'admets que la situation actuelle soit très insécurisante pour les gens du Goéland, la décision n'est pas arrêtée. C'est le conseil des commissaires qui va statuer, quand l'ensemble de la problématique budgétaire nous sera soumise. S'il est décidé de poursuivre avec le Goéland, alors il ne restera qu'à annuler les avis de fermeture de postes», a complété le président de la CSCS.

L'intégration se poursuit ailleurs dans la région

Sherbrooke (FG)

La direction de l'Office des personnes handicapées n'a pas voulu blâmer la CSCS pour une lettre adressée aux directeurs d'école et dénoncée par les parents d'enfants handicapés comme un obstacle à l'intégration scolaire des leurs dans les écoles de quartier.

Le fait, présenté lors de la conférence de presse du Comité régional pour l'intégration scolaire, a été décrié par les parents comme une atteinte à la Loi sur l'instruction publique, en matière de libre choix de l'école pour l'inscription de leur enfant.

«Bien sûr, a émis Christine Ouellet, du bureau de l'Estrie de l'Office des personnes handicapées du Québec, cette lettre ne nous fait guère plaisir. C'est la liberté des parents de s'inquiéter et de dénoncer ce qu'ils considèrent comme une atteinte de leurs droits. Mais pour l'instant, le dialogue entre l'Office et les organisations scolaires du territoire se poursuit et nous avons bon espoir d'en arriver à des ententes pour obtenir da-

vantage de gain en fonction de cet objectif d'intégration des enfants handicapés dans les classes régulières... Aussi, il ne faut pas oublier que même à défaut de budget additionnel de notre part, les commissions scolaires ont quand même pris l'an dernier à leurs frais des enfants handicapés.»

Mme Ouellet ne peut cependant s'empêcher de faire remarquer que la situation n'est pas vécue pareillement d'une commission scolaire à l'autre de la région. «La situation est très inégale. Même si notre demande de budget additionnel a été bloquée, des commissions scolaires acceptent quand même de prendre de nouvelles inscriptions», a-t-elle signalé.

Ailleurs

Incidentement, un survol auprès des commissions scolaires de Coaticook, de l'Asbestrie, de Magog, La Sapinière et Morilac démontre qu'il est hors de question à ces endroits de bloquer ou de décourager toute inscription faite dans les écoles de quartier, en vue de la prochaine année scolaire.

«Nous allons tout faire pour répondre aux besoins de ces enfants handicapés, en dépit de ressources financières inadéquates de la part du ministère des Affaires sociales. Il ne saurait être question de bloquer des inscriptions pour la prochaine année scolaire: notre budget prévoit encore pour l'an prochain l'allocation de nos propres ressources pour satisfaire aux nouvelles demandes. Evidemment, nous restons très soucieux d'en arriver le plus vite possible à une responsabilité partagée avec le ministère des Affaires sociales», a résumé Jacques Rouillard, de l'Asbestrie.

Dans ces commissions scolaires, on fait cependant remarquer que le nombre de cas est très limité et, qu'au bout du compte, leur situation ne peut guère se comparer à celle de la CSCS.

Panne de courant d'une heure en pleine soirée

Albert BÉRUBÉ Sherbrooke

Une panne de courant a plongé 40 p. cent des abonnés d'Hydro-Sherbrooke dans le noir pendant une heure, hier soir, à compter de 21 h 25.

Un disjoncteur de 25 000 volts a fait défaut au poste Orford, rue Boucherville, à Sherbrooke, a expliqué M. Jacques Langlois, chef de division, exploitation et service, chez Hydro-Sherbrooke.

L'électricité a manqué dans les secteurs nord et sud-ouest de Sherbrooke, dans une partie d'Ascot, à Rock Forest, Saint-Élie-d'Orford et Saint-Denis-de-Brompton.

Les corps policiers des secteurs touchés n'ont signalé aucun incident majeur résultant de la panne, outre le déclenchement automatique de nombreux systèmes d'alarme.

«Intervention rapide» à la centrale Paton

Sherbrooke (DD)

Les deux poutres de soutien du mur Est de la centrale hydro-électrique Paton, sur la rivière Magog à Sherbrooke, seront remplacées au cours de l'été en raison de leur détérioration avancée.

Hydro-Sherbrooke devra également refaire une partie du mur de béton de la centrale construite en 1928, qui est affaissé et fissuré, dit le chef de la division exploitation chez Hydro-Sherbrooke, Jacques Langlois.

Ce dernier ne peut révéler pour le moment le coût de ces travaux, puisque l'appel d'offres doit être effectué au début du mois de mai.

Une étude d'ingénierie réalisée au coût de 10 000 \$ a permis de déterminer le type de travaux requis.

De l'avis de M. Langlois, l'état de détérioration de la centrale n'est pas considéré dangereux, «mais nécessite une intervention rapide».

Les travaux seront amorcés au plus tard le 2 juillet prochain, soit à une période où le débit de la rivière diminue de façon importante, jusqu'à 25 pour cent de son volume normal.

«Les travaux doivent nuire le moins possible à la production. Les pertes de production s'ajoutent aux coûts», fait remarquer M. Langlois.

Ce dernier précise que la production de la centrale ne devra pas être interrompue pour permettre les réparations qui s'imposent, mais Hydro-Sherbrooke devra s'assurer que le débit sera réduit.



Comme aux beaux jours de l'été...

Presque l'hiver la semaine dernière et pratiquement l'été hier. En peu de mots, voilà résumé le temps des derniers jours. Soleil radieux en après-midi et température idéale; le 25 avril nous transportait deux mois plus tard, en plein mois de juin, tellement l'été semblait s'installer... enfin. Un temps parfait pour les gros chantiers, comme Iseule et Bill Beaudoin le démontrent.

«Ce sont les élus qui s'en sont lavé les mains...»

Sherbrooke

Les jeunes peuvent pratiquer la natation, le baseball, le hockey, le soccer et bien d'autres activités en de nombreux endroits aménagés à cette fin, à Sherbrooke... mais il n'y a rien pour la pratique du rouli-roulant.

«Mon intervention au sujet des contraventions émises à des jeunes qui sont surpris à pratiquer le rouli-roulant dans les rues ou les endroits publics de Sherbrooke ne visait pas à blâmer les policiers, bien au contraire, mais plutôt les élus qui se sont lavé les mains trop facilement en renonçant à l'installation d'une rampe pour permettre aux adeptes du rouli-roulant de se faire aller à leur goût.»

Ce parent souhaitait apporter des précisions à l'article publié, hier, soulignant que les policiers ne pourchassaient pas les adeptes de rouli-roulant mais qu'ils ne toléreraient pas les abus.

Le père de l'enfant a tenu à conserver l'anonymat pour la bonne rai-

son qu'il ira probablement débattre avec son fils la fameuse contravention.

Il le fera car il estime que c'est injuste de laisser de côté les centaines d'adeptes de ce sport.

«Un enfant de six ans, plus ou moins habile, aura le droit de circuler à bicyclette dans les rues de son quartier alors que les adeptes de rouli-rou-

lant dont plusieurs sont de véritables virtuoses n'ont aucun droit.»

Quant aux policiers, le père ajoute qu'ils ont toujours agi avec tact, son fil est le premier à le dire. De toute façon, ce sont les élus qui ont adopté les articles du Règlement municipal sur cette question et les policiers ne font que les appliquer.

«Au lieu de dire aux jeunes de s'enlever de là, ou de leur émettre une contravention si la situation le commandait, les policiers pourraient leur dire d'aller jouer à l'endroit prévu pour eux, mais il n'y en a pas.»

L'adulte se demande si on ne préférerait pas voir les jeunes se divertir dans des endroits plus ou moins re-

commandables, plutôt que d'avoir un petit coin à eux, au parc Victoria, où il y a de vastes espaces sans résidence.

A la longue, ce débat sur le rouli-roulant deviendra une véritable patate chaude pour le conseil municipal, si l'on en juge par le nombre d'adeptes d'un bout à l'autre de la ville.

Service des loisirs: le conseiller Dion réfute les allégations

Rock Forest (YR)

Le conseiller municipal Jean-Guy Dion, de Rock Forest, a tenu à réfuter quelques allégations de Mme Joane Bazinet, candidate au siège du district 1, en ce qui touche le service des loisirs.

«Je ne mets pas en doute son intégrité, mais je m'interroge sur sa sincérité et son respect de ses concitoyens», de commenter M. Dion.

Le conseiller Dion a déclaré que Mme Bazinet est dans l'erreur quand elle parle d'un déficit de plus de 700 000 \$, attribué au service des loisirs, pendant quatre ans, et camouflé

par des transferts budgétaires. «Elle fait injure aux associations de loisirs et aux nombreux bénévoles de Rock Forest, qui profitent de subventions et de multiples services: parcs, arènes, jeux, locaux», de lancer M. Dion.

Le membre du conseil recommandé à la candidature de s'informer en assistant aux assemblées avant de vou-

loir siéger comme membre du conseil.

«Si elle a de bonnes idées, un programme électoral, elle devrait en faire part à la population au lieu d'être négative», de conclure M. Dion, qui fut pendant six ans responsable des loisirs.

Lac Meech: crainte chez les anglophones du comté de Gérin

Gilles DALLAIRE

Burroughs Falls

L'Accord du lac Meech est loin de faire l'unanimité chez les anglophones de l'ouest de Mégantic-Compton-Stanstead, comme la constatation a pu en être faite lors d'une assemblée convoquée par le député François Gérin qui s'est déroulée hier soir à Burroughs Falls.

Autant il fait naître l'espoir chez les uns, autant il suscite la crainte chez les autres, comme en ont témoigné les interventions faites pendant cette assemblée qui réunissait environ 70 personnes, âgées pour la plupart, qui étaient venues surtout de la vallée du lac Massawippi, du secteur des Villes frontalières, de Bury et de Scotstown.

Pour certains, Mme Della Goodsell, ancienne présidente de l'Association des anglophones de l'Estrie, entre autres, la présence dans l'accord d'une clause, la clause nonobstant, qui permet à une province d'arracher des droits à des citoyens, com-

me la loi 178 l'a fait, ne peut pas être tolérée.

«Pourquoi ne pas corriger tout de suite les lacunes de l'accord après les avoir identifiées? L'accord reconnaît le Québec comme une société distincte mais les anglophones constituent eux aussi une société distincte au Québec et ils ne peuvent compter sur le gouvernement provincial pour corriger les injustices dont ils sont victimes», a déclaré Mme Goodsell.

Un ancien candidat du Nouveau parti démocratique dans le comté, M. Murray Powell, a de son côté reproché à la commission consultative présidée par M. Jean Charest de refuser de siéger au Québec. «C'est une disgrâce que les Québécois de langue anglaise soient forcés de se rendre dans une autre province pour faire entendre leur point de vue», a-t-il affirmé.

Il s'est également dit d'avis que l'acceptation du concept de la société distincte pave la voie au racisme.

Pour un ancien combattant qui

habite Bury, il y a beaucoup trop de lacunes dans l'accord. Il faut le refaire et le soumettre à un référendum pan-canadien.

M. Claude Ostiguy a déploré pour sa part que les Québécois francophones ne puissent faire des études en anglais. «Il est aussi important pour eux d'apprendre l'anglais qu'il l'est pour les Canadiens de langue anglaise d'apprendre le français», a déclaré M. Ostiguy qui a encouragé M. Gérin à continuer de lutter pour faire passer ses idées même si la majorité des députés conservateurs ne pensent pas comme lui.

Si la plupart des interventions ont été marquées au coin de la crainte, il y en a néanmoins eu quelques-unes qui l'ont été au coin de l'espoir, comme celle du maire de Westbury, M. Wells Coates, qui a affirmé qu'on ne peut nier qu'il y ait une société distincte au Québec et qu'à trop vouloir bâtir un Canada parfait on court le risque de le détruire. Et surtout celle de

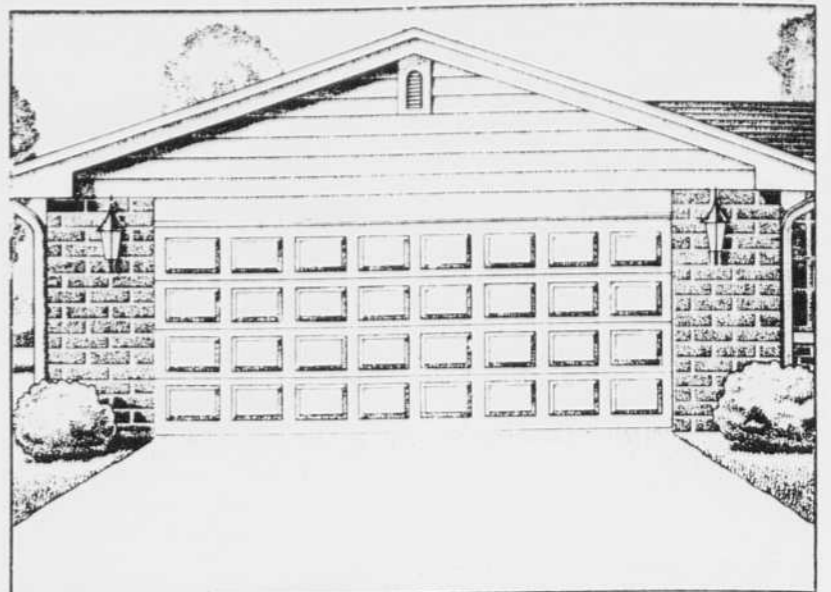
M. Bart Hall-Beyer, producteur de légumes de Scotstown, qui a fait une véritable déclaration d'amour au Québec où, a-t-il raconté, il est venu en 1977 sans même savoir un mot de français. «Je vivais en Alberta, dans une société figée. Je suis venu au Québec parce que je sentais qu'on y bougeait. Je n'ai pas été déçu. J'y ai trouvé une société vraiment distincte, dynamique, créatrice, respirant la joie de vivre. Je me suis enrichi de son apport et j'ose croire que je lui ai apporté quelque chose. J'ai appris le français, mon épouse et mes enfants aussi.»

Conséquences

M. Gérin qui a déclaré qu'un parti politique est un véhicule où des gens qui partagent des vues communes prennent place a affirmé que, s'il se rend compte qu'il ne peut pas exprimer ses idées ni exercer une certaine influence sur ses collègues et sur le gouvernement, il en tirera les conséquences.

Il avait convoqué l'assemblée qui s'est déroulée dans un calme parfait pour connaître le point de vue des anglophones de son comté sur l'Accord

du lac Meech, le comparer avec celui des francophones et, si les deux points de vue sont différents, le faire savoir.



La seule porte de garage garantie tant que vous êtes propriétaire de votre maison.

- Garantie contre le craquelage, le fendillement, la délamination et la détérioration due à la rouille
- L'apparence du bois, fabriquée d'acier haute qualité
- Pré-peinte en blanc ou en brun
- Disponible dans une grande variété de grandeurs
- Une installation et un service professionnels
- Pour une estimation gratuite et de plus amples renseignements, contactez-nous au 819-823-7538 ou 819-823-6888.

LES PORTES BARIL

Distributeur exclusif des portes **DECADE** de **RAYNOR**

"Elles ont la vie dure!"

147, chemin Godin, St-Elie d'Orford.

12042

Avenir du marécage compromis à Magog?

Magog

Comme d'autres riverains de la rivière aux Cerises dont Magog et le Canton de Magog souhaitent acquérir les terrains, Jeannine Gauthier est déçue. S'il n'en tient qu'à elle, ce n'est pas demain que le marécage deviendra un attrait touristique.

Elle a reçu une offre de 687,54 \$ pour environ la moitié du terrain couvrant 5,4 acres qu'elle possède en bordure de la rivière et où les deux municipalités projettent d'aménager une zone de promenade et d'observation des oiseaux.

«Pour exactement 185 667 pieds carrés», précise-t-elle en révélant qu'on lui a dit que le Canton de Magog convoite seulement le marécage mais que le terrain que la municipalité souhaite acheter n'est pas entièrement marécageux et qu'un cultivateur du voisinage coupe même le foin chaque année sur la partie solide du terrain.

«Je ne dis pas que je ne le vendrais pas si on me faisait une offre qui a un peu d'allure mais 687,54 \$, ça n'en a pas pour un terrain qui a une vocation commerciale et touristique reconnue. En plus d'un prix décent, j'exige un nouvel arpentage et un nouveau certificat de localisation», souligne-t-elle tout en rappelant qu'elle a déjà perdu la chance de vendre sa propriété parce qu'on ne savait pas comment il fallait zoner le marécage.

Autre propriétaire

André Ashby, lui, ne veut vendre à aucun prix les 40 acres que convoite la municipalité. Il n'a d'ailleurs même pas tenté de savoir combien on voulait lui offrir.

«40 acres, c'est la moitié de ma ferme. La moitié de cette moitié est boisée. C'est là que je vais couper le bois dont j'ai besoin. Un peu moins de la moitié du reste est marécageuse. Si encore c'était un marécage naturel, je ne dirais rien mais c'est un marécage artificiel qui existe seulement depuis la construction du barrage de Dominion Textile», explique-t-il.

Il affirme que, s'il vendait à la municipalité tout le terrain qu'elle veut acheter, il ne lui resterait plus qu'un petit bout de prairie par ci et un petit bout de forêt par là et que sa ferme ne vaudrait plus la peine d'être exploitée.

Il déplore qu'on ait joué à la cachette avec lui en envoyant une jeune fille jeter un coup d'oeil sur sa propriété sous prétexte d'observer les oiseaux et que les arpenteurs qui se sont rendus mesurer le terrain que veut acheter la municipalité n'aient même pas pris la peine de l'avertir.

Si tous les riverains de la rivière aux Cerises sont de l'avis de Monique Couture (voir en A1), de Jeannine Gauthier et d'André Ashby, ce qui semble être le cas de la plupart d'entre eux, ce n'est peut-être pas demain que le marécage deviendra un attrait touristique.

À moins que, comme Monique Couture et Jeannine Gauthier le recommandent, les promoteurs expliquent franchement ce qu'ils veulent faire et surtout qu'ils offrent beaucoup plus que ce qu'ils ont offert.



AVEC KAWASAKI, LA PERFORMANCE, ÇA VA DE SOIT!



Régulier 13 599\$ SPÉCIAL 11 599\$

PROFITEZ-EN
avant l'entrée en vigueur de la TPS.



LE VÉHICULE DE TOUTS LES PLAISIRS

Régulier 6 299\$ SPÉCIAL 5 299\$
Pour le mois d'avril seulement



FEU VERT À L'ACTION!

VENEZ LES VOIR
et comparez
Prix, qualité et service.
Choix d'usagés en stock



ATTEIGNANT ENFIN LA LIMITE.

ANGEL MÉCANO MOTO MÉTRIQUE LTÉE

3191 King est, Fleurimont
565-0188



Régulier 9 899\$ SPÉCIAL 8 399\$



achat spécial samedi seulement

DÉTERGENT LIQUIDE POUR le lave-vaisselle Palmolive

1,4 litre.
Régulier ou citron.

Prix courant: 6,39

Samedi seulement:

4⁹⁹

PAPIER HYGIÉNIQUE COTTONNELLE

Paquet de 8 rouleaux.

Prix courant: 3,99

Samedi seulement:

2⁶⁹

MOUSSE DE TOURBE

4 pi. cube.

Régulier: 8,99

Samedi seulement:

\$7

BISCUITS BARBARA DEE

900 grammes. Brisures de chocolat ou farine d'avoine.

Prix courant: 2,97

Samedi seulement.

1⁹⁹

MARGARINE MOLLE «CHEF GASTON»

Huile de soya.

907 grammes.

Prix courant: 1,69

Samedi seulement:

1²⁹

Quand tu vis un moment difficile et que tu as besoin de parler. A Secours Amitié il y a quelqu'un pour t'écouter.

UNE LUEUR D'ESPOIR...

SECOURS/AMITIÉ

Poste d'écoute: 564-2323
Sans frais d'appel: Weedon

LAC-MÉGANTIC
RICHMOND
ASBESTOS
composez 0 et demandez Zenith 5-3060
A TOUTE HEURE DU JOUR ET DE LA NUIT

PISTOLET D'ARROSAGE ET TROUSSE UNIFLEX

Nécessaire complet pour convertir un boyau ordinaire au système Snap-In.

Prix courant: 9,99

Samedi seulement:

\$7



HUILE À MOTEUR VALVOLINE

10W30. 1 litre.

Prix courant: 1,89

Samedi seulement:

1⁴⁹

Des bas prix...et tellement plus à découvrir!

Un écart important en faveur de Ste-Victoire

DOSSIER: LA TAXATION MUNICIPALE

NDLR: La Tribune complète aujourd'hui son dossier sur la taxation municipale, en présentant le compte de taxes du contribuable possédant une résidence unifamiliale d'une valeur marchande de 50 000 \$ dans les principales municipalités de la région des Bois-Francs. La situation financière de ces municipalités est aussi analysée.

Pierre HÉBERT Victoriaville

Parmi les six principales municipalités de la région des Bois-Francs, c'est à Ste-Victoire que le fardeau fiscal est le moins lourd pour le propriétaire d'une maison unifamiliale moyenne. L'écart est même important.

Voilà ce qui se dégage d'une analyse des taxes municipales que doit assumer le propriétaire d'une maison unifamiliale située dans un secteur résidentiel des municipalités de Plessisville, Victoriaville, Arthabaska, Warwick, Ste-Victoire et Princeville pour l'année 1990. L'analyse ne tient compte d'aucune taxe de secteur pour les travaux permanents.

La recherche s'appuie sur la base d'une propriété dont la valeur de vente a été fixée à 50 000 \$. Il a été nécessaire de considérer la proportion médiane pour obtenir l'évaluation sur laquelle une propriété est imposée.

A titre d'exemple, pour 1990, l'évaluation foncière à la Ville de Victoriaville est de 85 pour cent de la valeur marchande d'une propriété. Concrètement, cela signifie qu'une propriété pouvant être vendue à 50 000 \$ est imposée à 42 400 \$ au rôle municipal.

Par ailleurs, la situation diffère à Princeville. Le nouveau rôle d'évaluation établit la proportion médiane à 103 pour cent. La maison pouvant être vendue à 50 000 \$ est évaluée légèrement au-dessus de sa valeur, soit pour 51 500 \$.

Le plus élevé

A partir de ces données de base et peut-être à la surprise de certains, ce n'est pas dans la municipalité la plus peuplée du territoire des Bois-Francs, Victoriaville, que l'on retrou-

| MUNICIPALITÉ | ARTHABASKA | STE-VICTOIRE | VICTORIOVILLE | WARWICK | PLESSISVILLE | PRINCEVILLE |
|------------------------------------------------------|---------------------|---------------------|---------------------|---------------------|---------------------|------------------|
| Valeur marchande | 50 000 \$ | 50 000 \$ | 50 000 \$ | 50 000 \$ | 50 000 \$ | 50 000 \$ |
| Proportion médiane | 85% | 78% | 85% | 92% | 69% | 103% |
| Évaluation imposable | 42 400 \$ | 37 900 \$ | 42 400 \$ | 45 900 \$ | 34 500 \$ | 51 500 \$ |
| TAXES: Taux du 100 \$ | | | | | | |
| Foncière gén. | (1,60 \$) 678,40 \$ | (0,86 \$) 303,20 \$ | (1,64 \$) 695,36 \$ | (1,69 \$) 775,71 \$ | (1,99 \$) 686,55 \$ | (1,72 \$) 885 \$ |
| Foncière spéc. | | | (0,17 \$) 72,08 \$ | | | |
| Eau | 165 \$ | | 150 \$ | 155 \$ | (0,38 \$) 131,10 \$ | 119 \$ |
| Assainissement (taux) | (0,15 \$) 63,60 \$ | (0,20 \$) 75,80 \$ | | (0,15 \$) 78,03 \$ | (0,10 \$) 34,50 \$ | |
| Egouts | | 150 \$ | | 25 \$ | (0,42 \$) 144,90 \$ | 67 \$ |
| Ordures | 65 \$ | 65,50 \$ | 70 \$ | 65 \$ | 33 \$ | 48 \$ |
| Loisirs | | | | | | |
| Autres | | 79,50 \$ | | | 15,80 \$ | 10,90 \$ |
| TOTAL | 972 \$ | 674,09 \$ | 987,44 \$ | 1098,74 \$ | 1045,85 \$ | 1130,70 \$ |
| Autres données selon le MAM — Rapport financier 1988 | | | | | | |
| Indice (100) richesse foncière | 76 | 74 | 68 | 65 | 64 | 68 |
| Indice (100) effort fiscal | 107 | 60 | 113 | 125 | 125 | 105 |
| Dettes nettes per capita | 796 \$ | 526 \$ | 1180 \$ | 1330 \$ | 960 \$ | 619 \$ |
| Dépenses per capita | 695 \$ | 511 \$ | 692 \$ | 674 \$ | 734 \$ | 556 \$ |
| Taux global de taxation | 1,88 | 1,05 | 1,99 | 2,19 | 2,19 | 1,84 |
| Charge fiscale moyenne | 1319 \$ | 644 \$ | 1127 \$ | 1215 \$ | 1219 \$ | 1031 \$ |

NOTE: Pour établir votre situation et des comparaisons avec un contribuable ayant une propriété de la même valeur marchande dans une autre municipalité, il suffit de quelques calculs. Ainsi, si votre propriété à Victoriaville a une valeur marchande de 100 000 \$ au lieu de 50 000 \$, il faut appliquer la proportion médiane de 85 pour cent, pour obtenir une évaluation imposable de 85 000 \$. Vous multipliez alors ce dernier montant par le taux de la taxe foncière, soit 1,64 \$ du 100 \$ d'évaluation, et le taux de la taxe foncière spéciale, 0,17 \$. En additionnant aux deux montants obtenus les autres taxes au tableau, vous avez le montant total des taxes. Même scénario pour une comparaison avec une autre ville. L'exercice ne tient compte d'aucune taxe spéciale de secteur.

ve le compte de taxes le plus élevé avec 987,44 \$. Au contraire, c'est à Princeville que le fardeau fiscal est le plus lourd avec une facture de 1130,70 \$.

Par ailleurs, les contribuables de Warwick doivent déboursier 1098,74 \$ en comparaison de 1045,85 \$ pour Plessisville. Quant aux contribuables d'Arthabaska, la note s'élève à 972 \$ alors qu'elle est de seulement 674,09 \$ pour les résidents de Ste-Victoire. Plusieurs contribuables du secteur urbain de Ste-Victoire assument aussi une taxe spéciale pour les travaux de développement, qui augmente le compte de taxes de 200 à 800 \$, selon le cas, pour ramener le compte de taxes à un niveau comparable à celui des autres localités. L'exercice effectué n'a cependant pas tenu compte de la taxe de développement, qui, maintenant, fait partie du coût d'acquisition du terrain presque partout, dont à Ste-Victoire.

Evidemment, les statistiques recueillies ne tiennent pas compte de la qualité des différents services offerts à l'intérieur de chacune des municipalités. D'ailleurs, le fait que le fardeau fiscal soit plus léger à Ste-Victoire en regard des autres municipalités est compréhensible. Ste-Victoire a plusieurs ententes intermunicipales avec Victoriaville et n'a pas besoin d'une infrastructure aussi lourde que sa voisine.

Analyse du ministère

Par ailleurs, le ministère des Affaires municipales a analysé la situation financière de chacune des municipalités du Québec par rapport à d'autres municipalités comparables au Québec dans un rapport rédigé à la fin de 1989 et basé sur les données

Le service téléphonique centralisé

Drummondville

La firme Câblestrie se propose d'investir 1,9 million \$ d'ici un an et demi dans l'amélioration de son réseau et des services à sa clientèle.

En confirmant cette information, hier, le directeur général Daniel Milot, de Drummondville, explique qu'une bonne part de ces investissements se fera à Drummondville même, sans créer d'emplois nouveaux cependant.

Ainsi, tous les services à la clientèle, répartis dans une douzaine de localités, seront centralisés à Drummondville. Par une ligne téléphonique 800, les abonnés pourront bénéficier d'une augmentation substantielle des heures de réponses téléphoniques, soutient M. Milot.

Du même coup, Câblestrie ferme cette semaine quatre bureaux qui desserviraient moins de 3000 abonnés chacun, soit ceux de Richmond, Wind-

sor, Valcourt et Asbestos. Les services dans ces villes seront rendus par les boutiques Radio-Shack de chacune de ces localités, ce qui devrait consister en une amélioration pour le consommateur. Ceci se traduit cependant par la perte de six emplois: trois sont transférés, avec le consentement des titulaires, à un autre endroit. Parmi les trois autres titulaires, deux prendront des retraites anticipées et l'autre orientera différemment sa carrière.

Toujours selon le MAM, la charge fiscale moyenne à Ste-Victoire est de

de l'exercice 1988. Le tableau permet de découvrir l'effort fiscal de la municipalité par rapport à une moyenne provinciale de 100 et l'indice de richesse foncière aussi par rapport à une moyenne provinciale de 100.

de l'exercice 1988. Le tableau permet de découvrir l'effort fiscal de la municipalité par rapport à une moyenne provinciale de 100 et l'indice de richesse foncière aussi par rapport à une moyenne provinciale de 100.

Toujours selon le MAM, la charge fiscale moyenne à Ste-Victoire est de

644 \$ contre 1272 \$ en moyenne dans cette catégorie de municipalités au Québec. La charge fiscale moyenne est obtenue en prenant la valeur totale des résidences unifamiliales, divisée par le nombre de résidences; le chiffre ainsi obtenu est finalement multiplié par le taux de la taxe foncière. D'autre part, la dette nette per capita et les dépenses per capita se situent à 526 \$ et 511 \$ contre 935 \$ et 704 \$ en moyenne pour des localités comparables au Québec.

A Arthabaska, la charge fiscale moyenne, à 1319 \$, est supérieure à la moyenne des villes comparables, 1272 \$. La dette nette per capita et les dépenses per capita se situent à 796 \$ et 695 \$ contre 935 \$ et 704 \$ en moyenne ailleurs.

A Warwick, la charge fiscale moyenne, à 1215 \$, est nettement supérieure à la charge moyenne de 731 \$ d'un groupe de localités comparables au Québec. La dette nette et les dépenses per capita s'établissent à

1330 \$ et 674 \$, également au-dessus des moyennes de 481 \$ et 527 \$ ailleurs au Québec dans ce groupe.

A Victoriaville, la charge fiscale moyenne est de 1127 \$ contre 1605 \$ en moyenne dans des villes comparables. La dette nette et les dépenses per capita sont à 1180 \$ et 692 \$ contre en moyenne 1051 \$ et 907 \$ dans des villes comparables.

A Plessisville, la charge fiscale moyenne est à 1219 \$ contre en moyenne 1272 \$ dans des villes comparables. La dette nette et les dépenses per capita se situent à 960 \$ et 734 \$ par rapport à 935 \$ et 704 \$ en moyenne ailleurs.

A Princeville, la charge fiscale moyenne, à 1031 \$, est nettement supérieure à la moyenne des villes comparables, 833 \$. La dette nette et les dépenses per capita se situent à 619 \$ et 556 \$ contre 549 \$ et 596 \$ en moyenne ailleurs.

• Commentaires des maires de Thetford Mines, Black Lake, Thetford Sud et Disraëli

A 8

AVEC NOUS, FILEZ VERS DEMAIN!



FILAGE et INSTALLATION D'ÉQUIPEMENT A BAS VOLTAGE

- ORDINATEUR
- TÉLÉPHONE
- INTERCOM
- CÂBLE DE TÉLÉVISION
- SYSTÈME DE SON
- SYSTÈME D'ALARME
- LUMIÈRE D'URGENCE
- CAMÉRA
- INSTALLATION DE CONDUIT

Vente et service de câble et de certains appareils ci-haut
Vente et installation de système d'alarme et caméra
RÉSIDENTIEL - COMMERCIAL - INDUSTRIEL

150 LE GRAND COMPTON STATION
835-9210

12006

Rabais de **20%** à **50%**

SPÉCIAUX ANNIVERSAIRE

les **Tourelles** 823-7399
3025 King ouest, Sherbrooke

Lot de **Jeans** (Modèle By American) **999**

20% de rabais sur toute la marchandise

30% sur une sélection de **manteaux**

50% sur une sélection de **Vêtements de coton molletonné**

Cuir et Suède à partir de **195\$**

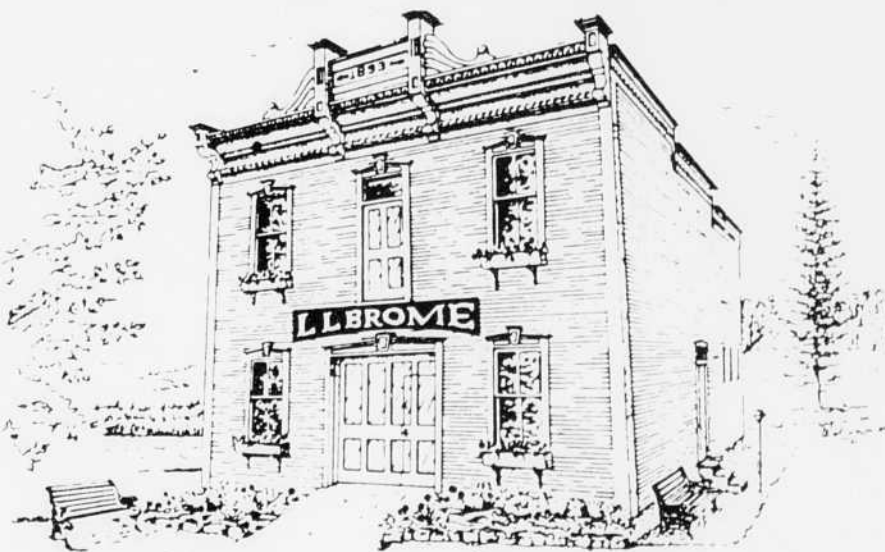
BOUTIQUE

Vêtements sport pour adultes

byAmerican

Administration Gestion Clément
les **Tourelles** 823-7399
3025 King ouest, Sherbrooke

SOLDE INCROYABLE DE VETEMENT POUR HOMMES



Chemises habillées Designer — plus de 300 en stock
Modèles classiques 100% coton
Tissu Oxford haute qualité, cols à boutons et Broadcloth 60 à 2 plis, col à pointe
Prix régulier \$75.00

MAINTENANT \$29 ou 2 pour \$50

Pantalons d'été — Plus de 400 en stock
Vaste sélection de modèles et couleurs habillés et de détente
Prix réguliers \$80 - \$150

MAINTENANT \$30 ou 2 pour \$50

LA VENTE DÉBUTE AUJOURD'HUI
Ouvert 7 jours, 10h à 18h
Satisfaction garantie

LL BROME

K N O W L T O N



91, Lakeside, Knowlton, Québec, JOE 1V0 TEL: 1-243-0123

13677

Le temps presse de s'attaquer au défi écologique (Normand Maurice)

Christian Caron Coaticook

«Nous avons relevé le défi démographique avec succès, nous sommes parvenus à un haut niveau de l'économie et sommes en train de parfaire la démocratie. Il nous faut maintenant s'attaquer au défi écologique. Le temps presse car nous jouons présentement avec l'avenir de la planète.»

Normand Maurice, le père de la récupération au Québec, était le conférencier invité, mercredi soir, à l'occasion du souper mensuel de la Chambre de commerce de Coaticook tenu au Montagnard d'East Hereford. L'apôtre de la récupération a tenu son auditoire d'une centaine de personnes en haleine du début à la fin.

Fin orateur, Normand Maurice s'est une fois de plus lancé dans une charge passionnée sur la lenteur des décideurs et des gens en général à adopter l'habitude de la récupération. A cause de l'irrespect de l'environnement, les citoyens de la terre

sont en train de saccager la planète.

«J'ai une bonne nouvelle» a lancé Normand Maurice; certains d'entre vous vont survivre», ironise-t-il en faisant allusion à la dépression. Selon lui les gens vivent dans un monde d'abondance. «Mais on a oublié de préserver l'environnement», indique Normand Maurice qui poursuit sa croisiade depuis plus de 15 ans au Québec, principalement dans la région de Victoriaville.

«Il faudra nécessairement changer nos comportements et notre mentalité. Les entreprises devront se doter de mécanismes visant à réduire la pollution et les décideurs devront se décider à y investir les sommes nécessaires.»

La récupération à Coaticook

La conférence de Normand Maurice a eu l'effet d'une véritable batterie rechargeable pour le président de Récupération Coaticook et Région inc., Robert Baillargeon.

«C'est encourageant de voir qu'il y a des hommes solides qui épousent une telle cause. Si on pouvait avoir

des Normand Maurice partout dans toutes les municipalités, le Québec ne s'en porterait que mieux», fait valoir Robert Baillargeon qui est président de cet organisme depuis les débuts, il y a six ans.

Récupération Coaticook dessert les municipalités de Coaticook, Waterville, Ste-Edwidge, Barnston, Barford, Dixville et les villes frontalières. L'an dernier, l'organisme a récupéré un total de 500 tonnes. L'organisme a son entrepôt sur la rue Child ainsi qu'un camion et deux employés permanents pour assurer la collecte et tout le processus de sélection des matières récupérables.

«J'ai parlé avec d'autres maires de la MRC et nous sommes tous d'accord pour dire qu'il faut faire quelque chose. La volonté est là. Il faudrait maintenant se résigner à mettre de l'argent dans la récupération» a révélé le président de Récupération Coaticook et Région Inc.

A Coaticook, l'organisme est financé par les municipalités dans une proportion de 50 %. L'autre montant est défrayé par le gouvernement.

ACHETER SON SILENCE

À PARTIR DE
49⁹⁵\$



Voilà pourquoi OCTO fait tant de bruit. Une offre comme celle-là, on ne peut la passer sous silence

Tout près



FREINS SILENCIEUX

- ✓ installation incluse.
- ✓ garanti tant que vous possédez le véhicule.
- ✓ garantie honorée dans tout le réseau des 34 ateliers OCTO.

Tout pro.

385, rue Sherbrooke Magog (Québec) J1X 2S2 843-4765

1057, Principale Est Magog (Québec) J1X 2Z6 843-2918

80, Grandes Fourches Nord Sherbrooke (Québec) J1H 5G2 566-8116

UNE VISITE À MAGOG S'IMPOSE!

CVR-AUTO
MAGOG INC.

VOUS OUVRE SES PORTES
SAMEDI ET DIMANCHE LES 28, 29 AVRIL de 10h00 à 17h00

10.9%

contrat de 48 mois

sur GRAND PRIX, SUNBIRD, PICK-UP, BUICK REGAL, TEMPEST et M-VAN SAFARI



Denis Pomerleau, copropriétaire



Raymond Bernier, copropriétaire

Venez négocier avec l'équipe gagnante



Henri Cyr, conseiller



Nil Charest, conseiller



Luc Montminy, conseiller



NOTRE GARANTIE... VOTRE SATISFACTION!



1761, rue Sherbrooke Magog 843-3337

ABONNEZ-VOUS À LA SAISON 1990-91 de l'Orchestre Symphonique de Sherbrooke

RAYMOND, CHABOT, MARTIN, PARÉ

UNE PLUIE D'ÉTOILES



Joseph Rouleau



Martin Beaver



Trio Lyrika



Nemish-Morel



Gabrielle Prata



Marc David



Lyne Fortin



Guy Bélanger

Samedi 27 octobre 1990 — Le soliste invité: Joseph Rouleau, basse. Oeuvres de Felix Leclerc, Schubert et Weber

24 novembre 1990 — Soiree Tchaikovsky. Soliste: Martin Beaver, violoniste.

26 janvier 1991 — Invite: Le Trio Lyrika. Oeuvres de Beethoven, Barber et Shostakovitch

2 mars 1991 — Recital de Nemish-Morel, pianistes duettistes

13 avril 1991 — Le plus célèbre opera CARMEN, version concert. Avec: Gabrielle Prata, Carmen, Lyne Fortin, Gregoire Legendre et Guy Bélanger; le Chœur symphonique de Sherbrooke et les membres de l'Atelier Lyrique de l'Opéra de Montréal

5 CONCERTS = \$55.00
Information: 821-0227

Faites votre cheque payable à: Centre culturel de l'Université de Sherbrooke

★★ GAGNEZ UN SÉJOUR SANTÉ AU BORD DE LA MER ★★
et laissez-vous transporter par INTAIR



Le Centre de THALASSOTHÉRAPIE | Auberge du Parc, un somptueux manoir du 19^e siècle situé sur 15 acres de terrain aménagé au bord de la mer. Un centre spécialisé en thalassothérapie, mot fort savant qui signifie un ensemble de traitements par la mer, les algues, les massages thérapeutiques et le climat marin. Ces cures marines favorisent la détente et la récupération de l'énergie.

L'AUBERGE DU PARC
PASPÉBIAC, GASPÉSIE

COMMENT PARTICIPER:

- D'abord, entre le 9 avril et le 18 mai 1990, s'abonner à l'OSS au coût de \$55 pour 4 concerts et un recital.
- Utilisez le coupon d'abonnement joint au programme du concert du 7 avril 1990 de l'OSS. On doit utiliser des coupons originaux.
- Inscrivez sur le coupon le mot de passe donné à CITE FM 102.7 ainsi que la semaine qui lui correspond.
- Envoyez le coupon avec votre paiement ou déposez-le à: Concours 52^e saison, 14 rue Alexandre, Sherbrooke, J1H 4S6.
- Un séjour double est tiré les 27 avril, 11 mai et 25 mai 1990 au 14, rue Alexandre, Sherbrooke à 13h.
- Les droits exigibles en vertu de ce concours ont été acquittés par les Concerts symphoniques de Sherbrooke inc. Tout litige concernant la conduite de ce concours peut être soumis à la Régie des loteries et courses du Québec.
- Les règlements du concours sont disponibles aux bureaux de l'OSS, 14, rue Alexandre, Sherbrooke.

À GAGNER:
3 FORAITS DOUBLES D'UNE SEMAINE À L'AUBERGE DU PARC, située à Paspébiac en Gaspésie — du 17 au 24 juin 1990.

Le prix comprend:
Avion aller-retour Montréal-Charlo, N.B. offert par la compagnie aérienne Intair, le transport entre l'aéroport et l'auberge, l'hébergement pour 7 nuits, les repas et les traitements de thalassothérapie.

Valeur de chaque forfait double: \$2584.

Une collaboration:    

Faites parvenir ce coupon à:
CONCOURS OSS - 52^e SAISON
14, rue Alexandre, Sherbrooke, QC J1H 4S6

Nom: _____
Adresse: _____ Code postal: _____
Ville: _____ (bur) _____
Tel (rés): _____
Mot de passe: _____ Semaine du: _____

St-Claude va se battre pour garder son école

Yvon ROUSSEAU St-Claude

Devant la menace de fermeture de l'école élémentaire Notre-Dame du Sourire, de St-Claude, prévue pour 1992 par la Commission scolaire Morilac, un comité de survie vient de voir le jour et compte bien lutter de toutes ses forces pour la survie de l'institution.

Ses dirigeants n'ont pas l'intention d'attendre de se retrouver devant un fait accompli, à un trop court délai de la mise en application de la décision, avant d'entreprendre des démarches visant à garder l'école ouverte.

«Nous voulons nos actions posi-

tives, de façon à assurer la survie de la petite municipalité agricole de St-Claude, en effectuant toutes les démarches nécessaires pour garder l'école du village ouverte», de commenter Mme Irène Duclos, secrétaire du comité de survie, conseillère municipale de St-Claude et ex-enseignante à la retraite après 20 ans de travail à l'école Notre-Dame du Sourire.

Mme Duclos a précisé que le comité ne veut pas s'acharner sur des individus, mais chercher les solutions permettant de garder l'école ouverte et d'assurer par la même occasion la survie du village.

Une première démarche

Cette semaine, le comité de survie

a rencontré la direction de la Commission scolaire Morilac, afin de discuter du plan triennal qui implique la fermeture de l'école. «Nous sommes conscients que les arguments sont valables à l'effet que la clientèle diminue, à cause de la dénatalité, et que ça coûte plus cher pour assurer l'enseignement à un petit groupe, de commenter Mme Duclos, mais nous sommes décidés à voir le député et même le gouvernement pour éviter la fermeture de l'école, ouverte en septembre 1962.»

«La Commission scolaire ne veut pas nous assurer que l'école restera ouverte, mais nous exigeons une garantie que Notre-Dame du Sourire ne fermera pas ses portes», de poursuivre la secrétaire du comité de survie.

Le comité soutient que le transport des élèves à Windsor aurait des effets néfastes, en imposant une fatigue supplémentaire aux élèves, en plus d'entraîner la détérioration du mode de vie des résidents de ce petit village agricole. «Ce ne sont pas les gens de 70 ans et plus qui cultivent les fermes, d'expliquer Mme Duclos, mais de jeunes couples, qui veulent s'assurer que leurs enfants pourront fréquenter l'école dans leur village.»

La conseillère municipale note que St-Claude dispose d'une bibliothèque bien structurée et bien garnie, largement utilisée par les étudiants et que l'école Notre-Dame du Sourire compte sur un personnel enseignant bien rodé et expérimenté au plan pédagogique.

«Les relations se sont détériorées et il en est ressorti que le directeur de l'école ne travaille pas pour nous, mais nous voulons rester positif dans la recherche des moyens de s'en sortir», de conclure la secrétaire du comité de survie.

Le directeur général

Pour sa part, M. Guy Létourneau, directeur général de la Commission scolaire Morilac, a indiqué que la rencontre avec le comité s'est avérée intéressante et a donné lieu à un échange d'informations.

«L'important, dit-il, c'est qu'on maintienne un climat serein à l'école et que les élèves ne soient pas pénali-

sés par une baisse de la qualité de l'enseignement».

Le directeur général a déclaré que la décision sera prise dans deux ans, selon les budgets disponibles, puisque dans l'état actuel des choses, la Commission scolaire ne peut boucler son budget, compte tenu des services offerts. «Nous prévoyons fermer l'école en 1992 ou 1993, si nos règles budgétaires diminuent et si le nombre d'élèves continue de baisser», note M. Létourneau.

Le directeur général a indiqué que l'on trouve présentement 91 élèves à l'école de St-Claude et qu'il en est prévu 77 pour l'an prochain et 65 pour 1992. «Il faudrait alors penser à trois classes à degrés multiples», signale M. Létourneau.



91 élèves fréquentent l'école de St-Claude cette année et il en est prévu 77 pour l'an prochain et 65 pour 1992.

Les parents indignés

St-Claude (YR)

La population du village de St-Claude est bouleversée et indignée par la menace de fermeture de l'école Notre-Dame du Sourire.

A tout le moins, c'est ce que soutient M. Pierre Marcoux, dont les enfants fréquentent l'école primaire. Selon lui, la plupart des parents concluent à une vaste supercherie de la part de la Commission scolaire Morilac, sur le dos du personnel enseignant, à la suite de la réunion tenue cette semaine sur le sort de l'établissement.

«En effet, de commenter M. Marcoux, c'est avec un mépris à peine déguisé que le directeur Luc Fournier enchaînait statistiques sur statistiques, citées hors contexte et sans nuance.»

Le parent note qu'il est bien connu que l'on peut faire dire ce que l'on veut aux chiffres et que les parents présents, n'étant pas dupes, ont vite reconnu une manipulation des résultats scolaires pour noircir le dossier de l'école et faire avaler la décision administrative de la Commission scolaire Morilac, à savoir la fermeture de l'école Notre-Dame du Sourire.

M. Marcoux relate que l'assistance s'est vite retournée contre le directeur, en lui clamant que sa mauvaise direction devenait évidente.

«C'est alors, de dire M. Marcoux, que pour éviter le pire, le directeur s'est enfin décidé à dire que les résultats récents s'étaient très sensiblement améliorés et que les moyennes des élèves avaient augmenté de 15 pour cent, à la suite de l'effort concerté du personnel enseignant et de l'équipe des conseillers pédagogiques.»

Reboisement retardé à cause de coupures budgétaires

Rock Forest (YR)

Le Syndicat des producteurs de bois de l'Estrie (UPA) souligne que la plantation de sept millions de jeunes plants sera retardée en Estrie, à cause de coupures budgétaires.

En effet, MM. Eugène Gagné et Jocelyn Lessard, porte-parole des producteurs, indiquent que la Société d'aménagement de l'Estrie a fait savoir que le reboisement, qui devait débuter partiellement cette semaine, sera retardé jusqu'à une date indéterminée.

Cette décision est attribuable à une coupure budgétaire de 38 pour cent au niveau du programme d'aide à la forêt privée.

Les aménagistes de l'Estrie considèrent que les propositions déposées par le ministre délégué aux forêts, M. Albert Côté, sont insuffisantes pour leur permettre de supporter l'aménagement de la forêt privée.

Le Syndicat des producteurs de

bois estime que le retard des travaux de reboisement aura des effets importants et que sept millions de plants sont en inventaire actuellement dans les pépinières, attendant d'être mis en terre. L'UPA désire informer le public de cette situation.

Enfin, le Syndicat note que les aménagistes forestiers ont également beaucoup d'autres préoccupations, dont l'aménagement de la forêt naturelle, si importante pour la qualité de vie des Estriens. Les producteurs considèrent qu'ils ne peuvent effectuer ces travaux sylvicoles fort importants sans avoir en main les fonds nécessaires pour l'aménagement de la forêt.

Les propriétaires de boisés privés attendent des réponses du gouvernement quant à l'enveloppe budgétaire du programme d'aménagement. Ils veulent également que les particularités de la forêt privée soient considérées dans l'attribution des taux d'aide à l'exécution de travaux sylvicoles.

Le 12e Salon du commerce s'en vient à Valcourt

Valcourt (YR)

La 12e édition du Salon du commerce de Valcourt et région se tiendra les 4, 5 et 6 mai, à l'aréna de Valcourt.

Les visiteurs pourront se renseigner sur une panoplie de produits et de services, offerts par plus de 55 commerçants et entrepreneurs de la région.

Les services de restauration seront accessibles sur place et de nombreux divertissements ont été prévus par les organisateurs.

Cette année, deux écrans géants seront installés en vue de faciliter l'accès aux activités qui se dérouleront sur scène, telles le spectacle de la

tournée Juste pour Rire, le concours de lip-sing pour les 6 à 18 ans, le spectacle de danse de l'école Louise Milot et le jeu Fais-moi un dessin, animé par Yves Corbeil, avec la participation d'une équipe de Café Show, des Gagsters de CIMO et de six municipalités.

Trois prix, totalisant une valeur de 6200 \$ seront tirés au sort parmi les visiteurs.

Le Salon du commerce sera ouvert de 18h à 24h vendredi, de 12h à 1h samedi, et de 11h à 18h dimanche. Les enfants de moins de 5 ans seront admis gratuitement. Une garderie gratuite sera même prévue sur place.

De plus, la firme Tivoli Amusement sera sur place pour mettre ses manèges extérieurs à la disposition des enfants.

SPÉCIAUX DU PRINTEMPS

Pour une pelouse en santé



ENGRAIS Golf Green
20-3-4

Il nourrit votre pelouse pour plus de 2 mois.
Format 14 kg
Rég. 21\$

SUPER SPÉCIAL 14⁹⁵

**FAITES-LE VOUS-MÊME!
TRAITEMENT GRANULAIRE
OU LIQUIDE**



Complet pour la saison, en 4 étapes.
Couvre 4 000 pi.car.
Rég. 53\$

SUPER SPÉCIAL 41⁹⁵



**PROGRAMME D'ENTRETIEN
PAR NOS EXPERTS**

4 applications de fertilisant À partir de
2 d'herbicide, 1 d'insecticide
pour 3 000 pi.car. **120\$**

Escompte additionnel **15%** pour un temps limité
Conforme aux normes environnementales

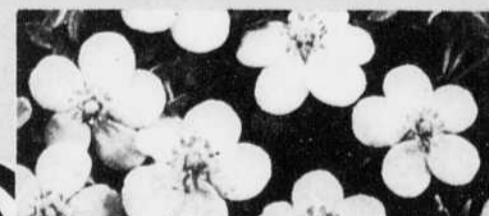
ÉCONOMISEZ
**SUR TOUS LES ARBRES
ET ARBUSTES**

3\$ à 10\$
à racines nues en pépinière,
avant le 30 avril

POMMETIER

Pommier d'amour à fleurs blanches.
Floraison spectaculaire.
250 cm
Rég. 29,89

SPÉCIAL 19⁸⁹ avant le 30 avril



POTENTILLE

Floraison tout l'été, de juin à octobre. Jaune, blanc, tangerine ou rouge.

40-50 cm
Rég. 6,95

SPÉCIAL 3⁹⁵ avant le 30 avril

ROSIER

1ère qualité AAA
Rég. 9,95

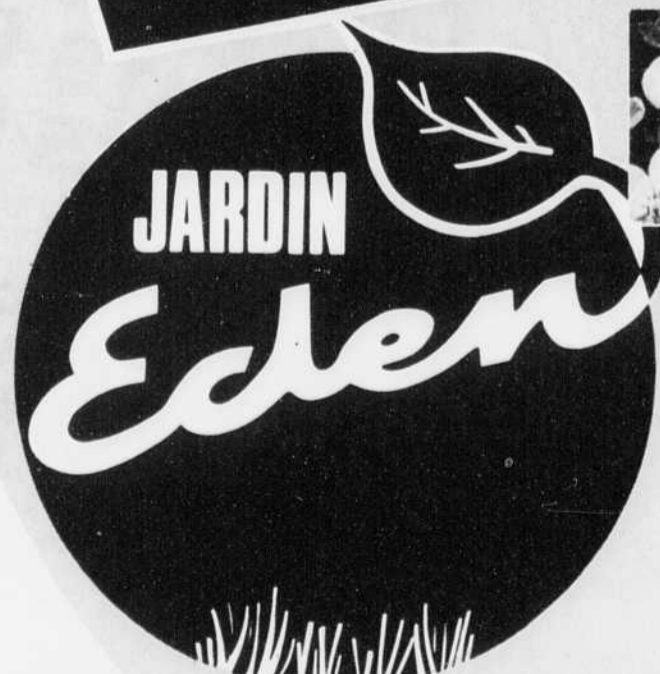
SPÉCIAL 5⁹⁵
avant le 30 avril



UN VASTE JARDIN
Plus de 30 ans d'expérience

OUVERT TOUS LES JOURS DE 8h00 à 17h00

- CENTRE DE JARDIN
- SERVICE D'ENTRETIEN
- AMÉNAGEMENT PAYSAGER



5330, boul. Bourque, Rock Forest (819) 864-6831



12183

En collaboration avec le Supermarché Lefebvre

GENS DE MAGOG LA FONDATION CONSTANCE LANGLOIS COMPTE SUR VOTRE GENEROSITE

DU 18 MARS AU 5 MAI 1990

Procurez-vous chaque semaine les PRODUITS VEDETTES et contribuez au projet de construction d'un centre de jour qui accueillera les personnes handicapées de Magog et les environs.

Chaque achat d'un produit vedette au Supermarché Lefebvre devient automatiquement un don de 10c à la Fondation Constance Langlois.

Francine et Jean-Yves Lefebvre, propriétaires

12183

Régions

Thetford Mines figure toujours bien dans une comparaison équitable

— le maire Henri Therrien

Pierre SEVIGNY Thetford Mines

Le dossier de la taxation municipale publié par La Tribune vient confirmer encore une fois que la Ville de Thetford Mines se situe avantageusement bien lorsqu'elle est comparée à d'autres corporations municipales ayant les mêmes responsabilités au niveau de la qualité et de la quantité des services offerts à la population.

C'est ce qu'a déclaré, hier, le maire Henri Therrien de Thetford Mines qui trouve même intéressant le fait d'avoir comparé les autres localités de la région, même si elles sont difficilement comparables en terme de responsabilités respectives.

Pour M. Therrien, il est indéniable que Thetford Mines est la corporation municipale de la région de L'Amiante qui offre le plus grand nombre de services aux contribuables et qui est la plus impliquée dans les différents organismes régionaux. Or, malgré tout, Thetford Mines se situe avantageusement bien dans la région quant à l'importance du fardeau fiscal du contribuable. «Je suis très fier de notre administration.»

Il n'est pas surpris de constater que Thetford Sud possède le fardeau le moins lourd. Il explique cette situation par le fait que la municipalité voisine n'a pas à supporter d'importants coûts d'infrastructures, d'entretien ou de dégrèvement de services, mais uniquement des frais d'utilisation de services.

Municipalité sangsue

Pour sa part, le maire Jacques Bélanger de Black Lake déplore le fait que la municipalité de Thetford Sud apparaisse au tableau comparatif du fait qu'elle ne reflète pas la même réalité que les autres. «C'est une municipalité sangsue qui profite des services des autres.»

Quant à la situation financière difficile de la Ville de Black Lake, M. Bélanger l'attribue à l'importante perte de revenus subie lors de la dévaluation des propriétés minières au cours de la dernière décennie. Selon lui, cette situation était imprévisible et les édiles du temps avaient engagé d'importants montants pour la concrétisation de projets majeurs, comme l'alimentation en eau potable par des puits ainsi que l'élargissement à quatre voies du boulevard Frontenac.

Une diminution de près de 20 pour cent de la valeur foncière imposable a nécessité une nouvelle redistribution de la charge fiscale et ce

Elargissement de la 116: leur d'espoir

Pierre HÉBERT Victoriaville

Le dossier concernant l'élargissement de la route 116 entre Plessisville et Princeville n'est pas mort. Le ministre de l'Environnement, Pierre Paradis, a discuté de la problématique avec les représentants de la MRC de l'Érable récemment et a convenu de fixer une seconde rencontre d'ici 15 jours à laquelle participerait le ministre délégué aux Transports, Yvon Vallières.

La rencontre tenue un peu plus tôt en semaine impliquant six maires de la MRC de l'Érable et le député d'Arthabaska à l'Assemblée nationale, Jacques Baril, a permis de faire le point sur le dossier.

La mairesse de Plessisville, Madeleine G. Dusseault, qui a participé aux discussions qualifie la rencontre de positive. «Contrairement aux autres occasions, il y avait des ouvertures et c'est à nous de démontrer une volonté collective pour faire avancer les choses.»

Le député Baril a mentionné que les intervenants au ministère de l'Environnement sont à réévaluer le décret qui prévoyait une simple réfection de la route 116. Quatre demandes ont été adressées en septembre dernier au ministère des Transports. Ces dernières comprennent une description technique du projet à quatre voies, l'analyse de la circulation, l'analyse comparative avec le premier projet d'élargissement de la route ainsi qu'une description des nouvelles constructions longeant la route 116.

M. Baril a souligné qu'une seule analyse avait été complétée jusqu'à présent. Incidemment, celle du volume de circulation s'inscrit en faveur des intervenants qui réclament l'élargissement sur quatre voies. De fait, les dernières données indiquent un volume de 10 000 véhicules par jour comparativement à 7000 automobiles enregistrées en 1982.

Le député Baril a précisé que le ministre s'était montré fort réceptif aux propos des intervenants. Toutefois, M. Paradis aurait laissé entendre que ce n'était pas facile de modifier un décret. Par ailleurs, ce dernier n'a pas fermé la porte en soulignant que le dossier n'était pas mort.



Henri Therrien, maire de Thetford Mines.

sont les contribuables moyens qui ont écopé. Mais, depuis, M. Bélanger soutient que les édiles font preuve d'une grande prudence afin d'être en mesure de donner le maximum de services, à un meilleur coût possible. Il précise que le remboursement de la dette à long terme est maintenant en-deçà de 30 pour cent du budget.

Bonne gestion

Le maire de Thetford Sud, Lorenzo St-Cyr, soutient que la position avantageuse de sa municipalité est avant tout le fait d'une bonne gestion. Il reconnaît que sa municipalité n'offre pas autant de services que les autres localités voisines mais il souligne que les données du ministère des Affaires municipales sont fort éloquentes en démontrant que Thetford Sud possède une charge fiscale, une dette nette et des dépenses per capita largement inférieures à la moyenne

provinciale, pour des corporations comparables.

Il n'est pas surpris des données contenues dans le tableau comparatif. «Nous avons toujours surveillé nos dépenses,» de lancer celui qui en est à sa 15e année à la mairie de Thetford Sud. Il prend pour exemple le fait qu'il ait toujours refusé de construire un aréna sur son territoire. Ce qui, aujourd'hui, lui évite d'avoir à supporter une infrastructure dispendieuse.

Un manque d'industries majeures Précisant retenir davantage la deu-

xième partie du tableau comparatif, le maire de Disraëli, André Rodrigue, soutient que c'est l'absence d'industries majeures sur son territoire qui pénalise l'ensemble des contribuables.

Selon lui, ces citoyens corporatifs n'exigent habituellement aucun service additionnel mais contribuent plus largement dans les coffres des villes que les propriétaires d'une résidence unifamiliale. Or, Disraëli ne

possède que la filiale Marius Ouellet de Shermag.

Sans mettre en doute le procédé utilisé par La Tribune pour comparer le fardeau fiscal, M. Rodrigue soutient que les données du ministère traduisent davantage la réalité à Disraëli, au regard de la situation dans la région. Néanmoins, il reconnaît que des efforts devront être faits pour améliorer le sort des contribuables de Disraëli, bien que la situation soit loin d'être catastrophique.

ERRATUM

Dans notre annonce du 26 avril, on aurait dû lire:

TÉLÉCOULEUR SONY, 34 POUCES

RABAIS de \$ 700

G. DOYON TV SON **1112 Conseil, Sherbrooke**
565-3177 562-7886

PUITS ARTÉSIENS

POMPES A EAU TRAITEMENT D'EAU

FORAGE DE PUIITS ARTÉSIENS
(Affilié à Lalime & Frères Inc.)

Agent autorisé
JACUZZI

Armand Vaillancourt Pompes inc.
415, rue St-Roch sud, Rock Forest — (819) 864-4208

RÉSERVEZ VOTRE PUIITS DES MAINTENANT

Spécialiste en:
pompe à eau
pompes de piscine
adoucisseurs
distillateur d'eau

TRAVAIL GARANTI Plus de 25 ans d'expérience

CHEZ SEARS UN JOUR SEULEMENT!

RABAIS ADDITIONNEL DE

250%

*** SUR TOUS LES VÊTEMENTS, CHAUSSURES ET ACCESSOIRES MODE DÉJÀ RÉDUITS POUR HOMMES, FEMMES ET ENFANTS!**

AUSSI RABAIS DE 25%* SUR UNE SÉLECTION DE VÊTEMENTS, CHAUSSURES ET ACCESSOIRES MODE À PRIX ORDINAIRES POUR HOMMES, FEMMES ET ENFANTS

* Sauf marchandises en réclame cette semaine.

NE MANQUEZ PAS LES GRANDS SOLDES SEARS POUR LE FOYER EN VIGUEUR JUSQU'AU SAMEDI 5 MAI 1990

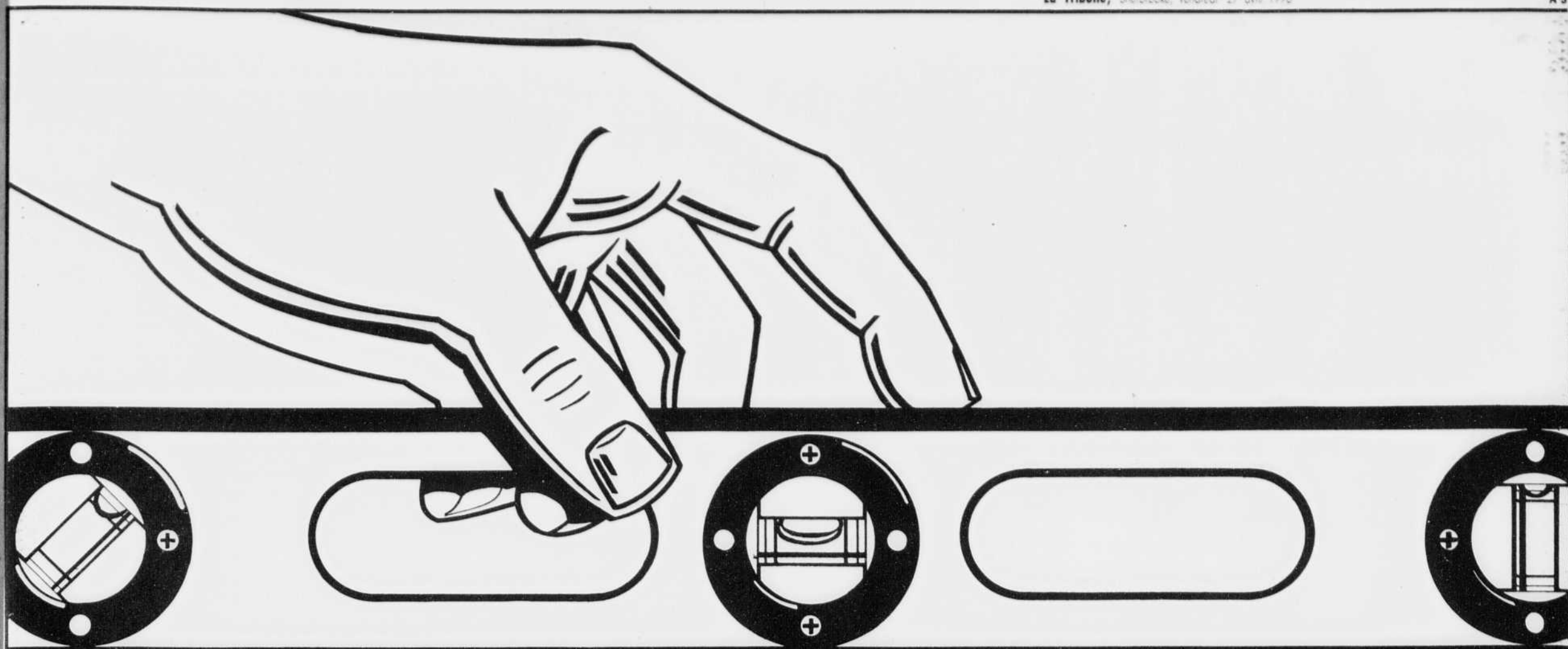
dans la limite des stocks disponibles

SEARS

vous en avez pour votre argent...et plus

SATISFACTION OU REMBOURSEMENT • SERVICE APRES-VENTE ASSURÉ DANS TOUT LE CANADA • LA CARTE DE CREDIT N° 1 DES MAGASINS A RAYONS AU CANADA • LE MAGASIN DES MARQUES KENMORE, DIEHARD, CRAFTSMAN

Les mentions 'Ord.' ou 'État' de Sears Canada Inc. se rapportent à des prix Sears. Heures d'ouverture: 9h30 à 17h30 du lundi au mercredi; de 9h30 à 21h le jeudi et le vendredi; de 9h à 17h le samedi. Sherbrooke, Carrefour de L'Estrie, 563-9440. Copyright Canada, 1990, Sears Canada Inc.



BÂTISSONS

ENSEMBLE UN CONTRAT DE TRAVAIL ÉQUITABLE POUR LES TRAVAILLEURS DE NOS CHANTIERS

Les hausses de salaire que nous offrons à nos employés pour chacune des trois années du contrat proposé sont des plus équitables dans le contexte économique actuel. Voici donc les salaires que toucheraient les travailleurs de nos chantiers.

POUR UNE SEULE SEMAINE DE TRAVAIL :

Jean-Paul est ferblantier. Il travaille sur le chantier de construction d'une tour à bureaux à Sainte-Foy. Il a fait quatre heures supplémentaires cette semaine.

| | |
|------------------------------------|------------|
| Décret actuel: | 999,52 \$ |
| Offre au 1 ^{er} mai 1990: | 1043,97 \$ |
| au 1 ^{er} mai 1991: | 1085,73 \$ |
| au 1 ^{er} mai 1992: | 1134,59 \$ |

Robert est tuyauteur. Il demeure à Roberval. Il travaille depuis deux mois à la construction d'une aluminerie à Laterrière. Puisqu'il s'agit d'un chantier industriel, il touche une prime de présentation au travail. De plus, comme il demeure à plus de 88 kilomètres du chantier, il touche des frais de déplacement.

| | Déplacements | |
|------------------------------------|--------------|-----------|
| Décret actuel: | 933,30 \$ | 93,75 \$ |
| Offre au 1 ^{er} mai 1990: | 970,63 \$ | 100,00 \$ |
| au 1 ^{er} mai 1991: | 1009,46 \$ | 104,00 \$ |
| au 1 ^{er} mai 1992: | 1054,88 \$ | 110,00 \$ |

Giuseppe est travailleur souterrain sur un des chantiers du projet d'assainissement des eaux de la Communauté urbaine de Montréal. Il oeuvre à 30 mètres de profondeur. La semaine dernière, il a effectué 51 heures, un horaire fréquent pour ce type de chantier.

| | |
|------------------------------------|------------|
| Décret actuel: | 1050,12 \$ |
| Offre au 1 ^{er} mai 1990: | 1109,26 \$ |
| au 1 ^{er} mai 1991: | 1152,20 \$ |
| au 1 ^{er} mai 1992: | 1202,45 \$ |

Serge est grutier. Il opère une grue de 75 tonnes sur un chantier de la baie James. Il est de l'équipe de nuit et travaille six jours par semaine. Il revient à Laval, où il demeure, à tous les 54 jours. On lui paye alors son billet d'avion ainsi que le temps nécessaire pour retourner chez lui.

| | |
|------------------------------------|------------|
| Décret actuel: | 1449,35 \$ |
| Offre au 1 ^{er} mai 1990: | 1547,06 \$ |
| au 1 ^{er} mai 1991: | 1605,53 \$ |
| au 1 ^{er} mai 1992: | 1673,93 \$ |

Claude est électricien. Il vit à Shawinigan. Il travaille sur le chantier de l'agrandissement d'une papeterie à Grand-Mère et est chef d'équipe. Puisqu'il travaille sur un chantier industriel, il touche lui aussi la prime de présentation au travail.

| | |
|------------------------------------|------------|
| Décret actuel: | 953,30 \$ |
| Offre au 1 ^{er} mai 1990: | 1013,77 \$ |
| au 1 ^{er} mai 1991: | 1054,32 \$ |
| au 1 ^{er} mai 1992: | 1101,77 \$ |

Gérard a 53 ans. Il est charpentier-menuisier. Il travaille sur un chantier résidentiel à Rimouski. Il fait l'horaire régulier de 40 heures par semaine. Dans deux ans, il pourrait prendre sa retraite.

| | |
|------------------------------------|-----------|
| Décret actuel: | 790,80 \$ |
| Offre au 1 ^{er} mai 1990: | 822,43 \$ |
| au 1 ^{er} mai 1991: | 855,33 \$ |
| au 1 ^{er} mai 1992: | 893,82 \$ |

Les situations décrites ci-haut sont quelques exemples de ce que vivent couramment nos employés sur les chantiers.

Par les temps qui courent,
SOYONS CONSTRUCTIFS.



Association des entrepreneurs
en construction du Québec

Sodisco acquiert deux distributeurs

Pierre HÉBERT

Victoriaville

Le grossiste québécois en quincaillerie Sodisco, dont le siège social est à Victoriaville, s'est porté acquéreur hier après-midi de l'actif des distributeurs de matériaux de construction Jos L. Guay Ltée et Nap Dumont (1982) Ltée, deux filiales de Paul Martin Inc., au coût approximatif de 14 millions \$.

La nouvelle a été confirmée en fin de journée hier par le président de Sodisco, Michel Auger, lors d'une rencontre avec la presse.

Selon M. Auger, «cette acquisition revêt une importance stratégique considérable pour le Groupe Sodisco et ses clients. Grâce à ces entreprises, et grâce aux flottes de transport de Nap Dumont et de Jos L. Guay, nous pourrions non seulement développer notre division de matériaux de construction au Québec, mais tous nos clients bénéficieraient d'un service plus complet».

Ce dernier ajoute que «les clients actuels du Groupe Sodisco au Québec auront accès à deux sources d'approvisionnement en matériaux de construction au sein même du Groupe». M. Auger laisse entendre que cette transaction vient corriger une lacune puisque Sodisco ne possédait pas d'entrepôt de matériaux de construction.

Les deux entreprises dont s'est portée acquéreur Sodisco emploient un total de 80 personnes. Les distributeurs de matériaux de construction ont réalisé des ventes d'environ 40 millions \$ en 1989. Leur exploitation se poursuivra sous leurs raisons sociales et aucune mise à pied n'est prévue.

Toutefois, les deux nouvelles filiales de Sodisco feront l'objet d'une rationalisation des opérations. Cette intervention signifie que le bloc administratif sera centralisé au siège social de Victoriaville. M. Auger n'était pas en mesure de préciser le nombre de personnes qui seront affectées par cette démarche.

Les nouvelles acquisitions de Sodisco lui permettront de développer plus rapidement son réseau de matériaux de construction. Incidemment, Nap Dumont est établi à Rivière-du-Loup depuis 75 ans et dessert l'est du Québec, la Gaspésie, la Côte-Nord et le Nouveau-Brunswick. De son côté, Jos L. Guay de Lévis, distribue des matériaux de construction sur la rive sud du Saint-Laurent, particulièrement dans la région de Québec.

500 millions \$

M. Auger a souligné que l'objectif de Sodisco était d'atteindre le chiffre d'affaires de 500 millions \$ en 1990. Le grossiste québécois en quincaillerie et sa filiale D. H. Howden de London en Ontario ont réalisé un chiffre d'affaires identique de 200 millions \$ en 1989 alors que les deux nouvelles entreprises ont enregistré 40 millions \$. M. Auger semble confiant d'atteindre le but fixé au cours de la présente année.

D'autre part, le plateau de 500 millions \$ de chiffre d'affaires n'est qu'une étape puisque des plans sont déjà à l'étude pour atteindre le cap du milliard \$ pour 1995.

Près de 50 exposants

Theftord Mines

C'est sous la présidence d'honneur de la ministre des Communications du Québec, Liza Frulla-Hébert, que s'est déroulée, hier, la cérémonie d'ouverture du salon Info-Services Plus, au Centre Mario-Gosselin de Theftord Mines.

D'ici dimanche soir prochain, cette importante activité permettra à la population de la région de l'Amiante de mieux connaître les différents services gouvernementaux tout en se divertissant.

Près de 50 exposants ont été regroupés sous trois grands thèmes: affaires, économie et travail; éducation, culture et science; services aux citoyens. Ainsi, tout au cours des trois prochains jours, les visiteurs pourront obtenir tous les renseignements pertinents quant aux lois, programmes et services gouvernementaux et ce, gratuitement.

Et, c'est dans la détente que les visiteurs pourront acquérir de nouvelles connaissances. Plusieurs kiosques disposent de jeux informatiques qui leur permettront d'atteindre ce but.

Mais, l'Info-Jeu est certes l'élément qui motivera davantage les visiteurs à se renseigner sur les différents aspects gouvernementaux. Chaque visiteur recevra un billet contenant six questions. Et, avant de répondre vrai ou faux, il aura grand intérêt à rencontrer les animateurs des stands et à consulter la documentation pour accumuler le plus grand nombre de bonnes réponses.

Six bonnes réponses lui permettront de remporter un prix instantané et lui donneront la possibilité de participer au tirage de deux ensembles d'articles de plein air.



Un 75e anniversaire de mariage en famille

Edmond et Yvonne Brochu de Kingsley Falls ont célébré, hier, en compagnie de leurs quatre enfants et des résidents du Foyer de la municipalité leur 75e anniversaire de mariage. Agé respectivement de 98 ans et de 90 ans, le couple Brochu était disposé à répéter l'engagement pris le 26 avril 1915. Mme Brochu qui n'avait que 15 ans à l'époque soutient qu'elle n'a pas raté son coup. De son côté, M. Brochu a laissé entendre que 75 ans avec la même femme n'était pas si long. A l'arrière de nos amoureux on retrouve leurs quatre enfants, Gilberte, Laurent, Guy et Roger.

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

La Tribune groupe sous cette rubrique les offres et les demandes d'emplois contenant les professionnels, les gens de carrière ou de métier. Ne manquez pas de la consulter régulièrement et d'y faire publier votre propre offre ou demande au besoin. Demandez le service des annonces commerciales en signalant simplement.

564-5450

ERGOTHERAPEUTE BILINGUE

Services intégrés pour les enfants du Nord
Rotary Children's Centre

Poste:

Ergothérapeute
temps plein

Langues: Bilingue français/anglais

Descriptions des tâches:

Le ou la candidat/candidate choisie participera au programme appelé Services intégrés pour les enfants du Nord. Ce programme fournit des services de santé, santé mentale et de l'éducateur spéciale aux enfants qui demeurent dans la région rurale du district d'Algoma. Les responsabilités comprennent l'évaluation, la consultation et le traitement pour enfants ayant divers problèmes.

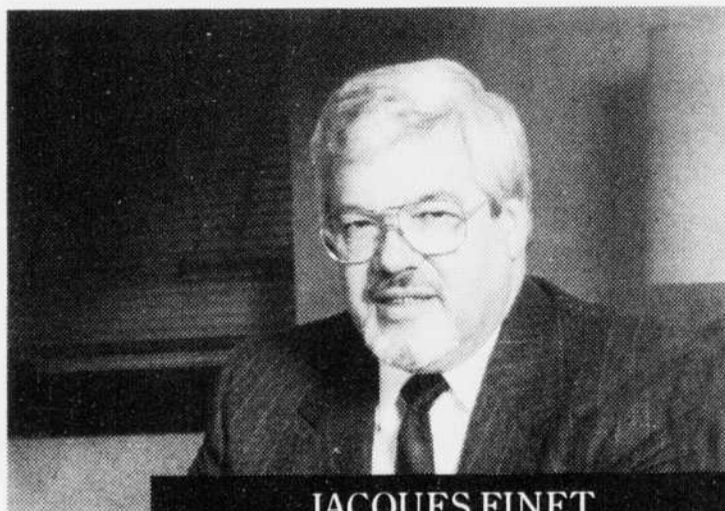
Qualifications:

Une maîtrise en ergothérapie qui est admissible pour l'enregistrement avec CAOT. Véhicule nécessaire. Salaire et avantages sociaux: Salaire compétitif, excellent ensemble d'avantages sociaux. Un programme professionnel de développement générique. Soumettre curriculum vitae à:

Directrice exécutive
Rotary Children's Centre
P.O. Box 700, 331, rue Patrick
Sault Ste-Marie, Ontario
P6A 5N5
(705) 759-1131 62626

ICI
HYDRO-QUÉBEC

« NOTRE PROGRAMME D'ÉCONOMIES D'ÉNERGIE : UN AMBITIEUX PROJET DE SOCIÉTÉ. »



JACQUES FINET

VICE-PRÉSIDENT EXÉCUTIF - MARCHÉS QUÉBÉCOIS

Depuis presque 20 ans, Hydro-Québec invite sa clientèle à utiliser judicieusement l'électricité, servant ainsi un double objectif: rentabilité et respect de l'environnement.

Certains programmes comme le chauffe-eau Cascade, l'isolation thermique, le chauffage bi-énergie ont d'ailleurs connu un vif succès auprès des consommateurs. Dans le cadre du vaste programme d'économies d'énergie pour lequel Hydro-Québec investira 2 milliards de dollars d'ici l'an 2000, de nouvelles mesures vous seront bientôt proposées. Bien utiliser nos ressources, éviter le gaspillage, avoir recours à des appareils plus efficaces et moins énergivores, c'est assurer notre qualité de vie et le maintien de notre confort. Car Hydro-Québec veut, elle aussi, léguer aux générations futures une société qui sera reconnue pour son exceptionnelle qualité de vie.



Hydro-Québec

CAISSE POPULAIRE DE STE-JEANNE D'ARC DE SHERBROOKE

1100, rue Galt Ouest

Sherbrooke (Québec) J1H 2A4

DIRECTEUR(TRICE)-ADJOINT(E)

«CONSEIL AUX PARTICULIERS»

Vous œuvrez actuellement dans la gestion des services de crédit au sein d'une institution financière...

Vous désirez joindre les rangs du Mouvement Desjardins...

VOICI UNE OPPORTUNITÉ...

La Caisse populaire de Ste-Jeanne d'Arc de Sherbrooke requiert les services d'une personne qualifiée pour gérer les opérations de son secteur «conseil aux particuliers», sous la supervision du directeur général.

Expérimenté(e) dans le domaine du crédit hypothécaire, du crédit à la consommation et de l'épargne spécialisée, vous assumerez la gestion des opérations et fournirez des recommandations quant aux objectifs, politiques et plan d'action de votre secteur. Vous supporterez et analyserez les besoins des membres ainsi que le marché potentiel et vous participerez à la mise en marché des services de la caisse. Sept employés(es) travailleront sous votre direction.

En plus d'être habile dans vos communications et dans la direction du personnel, vous possédez d'excellentes capacités au plan de la gestion. Dans vos contacts avec la clientèle, vous savez également mettre à profit vos qualités de conseiller(ère).

Si vous détenez un D.E.C. en techniques administratives et possédez quatre (4) années d'expérience pertinente, la Caisse populaire de Ste-Jeanne d'Arc de Sherbrooke peut vous offrir un milieu professionnel stimulant avec ses \$ 48,5 MM d'actif, ses \$ 33,5 MM en prêts à la consommation et hypothécaires et ses 8 100 membres. La Caisse offre un régime complet d'avantages sociaux et le salaire variera selon l'échelle salariale prévue pour ce poste.

Vous êtes intéressé(e) à relever ce défi?

Faites parvenir votre curriculum vitae au plus tard le 27 avril 1990 avec la mention «Concours no 012A07».



Fédération des C.P.D. de l'Estrie

Direction Dotation et Formation

1845, rue King ouest

Sherbrooke (Québec) J1J 2E4

13489